



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/43/326/Add.1
26 juillet 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-troisième session
Point 116 de l'ordre du jour provisoire*

PLANIFICATION DES PROGRAMMES

Exécution du programme de l'Organisation des Nations Unies
pour l'exercice biennal 1986-1987

Rapport du Secrétaire général

Additif

TABLE DES MATIERES**

	<u>Pages</u>
VI. EXECUTION DU PROGRAMME PAR CHAPITRE DU BUDGET	4
<u>Chapitre</u>	
<u>du budget</u>	
1A.6. Conseil mondial de l'alimentation (y compris son secrétariat)	4
1B.5. Bureau des questions politiques spéciales	5
2A.B. Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité	7
2A.C. Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour le droit de la mer	9
2A.E. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	11

* A/43/150.

** Les sections I à V ont été publiées sous la cote A/43/326.

TABLE DES MATIERES (suite)

<u>Chapitre</u> <u>du budget</u>	<u>Pages</u>
2B. Département des affaires de désarmement	14
3B. Département des affaires politiques, de la tutelle et de la décolonisation	16
3C. Bureau du Commissaire des Nations Unies pour la Namibie	18
3D. Centre contre l' <u>apartheid</u>	20
5B. Centre pour la science et la technique au service du développement ..	22
6. Département des affaires économiques et sociales internationales	24
7. Département de la coopération technique pour le développement	27
9. Sociétés transnationales	31
10. Commission économique pour l'Europe	33
11. Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	36
12. Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes	41
13. Commission économique pour l'Afrique	46
14. Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale	51
15. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	55
16. Centre du commerce international	60
18. Programme des Nations Unies pour l'environnement	63
19. Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat) ..	67
20B. Division des stupéfiants	70
20C. Secrétariat de l'Organe international de contrôle des stupéfiants ...	72
21. Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	74
22. Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe	78
23. Droits de l'homme	80

TABLE DES MATIERES (suite)

<u>Chapitre du budget</u>	<u>Pages</u>
24. Programme ordinaire de coopération technique	83
26. Activités juridiques	89
27. Information	95
28B. Bureau des services financiers	98
28C. Services de gestion du personnel	102
28D. Bureau des services généraux (New York)	107
29B.1. Services de conférence (New York)	112
29B.2. Bibliothèque Dag Hammarskjöld	116
29B.3. Services de conférence (Genève)	118
29B.4. Bibliothèque (Genève)	121

VI. EXECUTION DU PROGRAMME PAR CHAPITRE DU BUDGET
 Chapitre IA.6. CONSEIL MONDIAL DE L'ALIMENTATION (Y COMPRIS SON SECRETARIAT)

Tableau IA.6.1. Analyse de l'exécution des programmes à l'échelon des produits en 1986-1987 par rapport à ce qui était prévu dans le budget-programme de l'exercice biennal 1986-1987 (A/40/6 et Add.1) ^a.

(Nombre de produits)

Programme d'activité	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	Produits supplémentaires ajoutés				Taux d'exécution				
								Variations par rapport au programme		A la demande			A	B	C	D
								Prévus	Exécutés	Remaniés	Éliminés					
Secrétariat du Conseil mondial de l'alimentation	28	20	2	6	-	-	-	71	78	78	78	78				

^a/ Pour une explication détaillée des colonnes (1) à (7) et des colonnes (8) à (11), voir respectivement les paragraphes 15 et 16 du document A/43/326.

IA.1 Si le nombre des produits prévus est tombé de 40 au cours de l'exercice biennal 1984-1985 à 28 au cours de l'exercice 1986-1987, c'est parce que l'on a continué à appliquer des critères plus stricts pour définir ce qui constitue un produit final.

IA.2 Au cours de l'exercice biennal, le pourcentage moyen de postes d'administrateur vacants au secrétariat du Conseil a été d'environ 30 %. Le taux d'exécution des produits prévus, qui s'élève à 78 %, a été légèrement supérieur au taux moyen d'occupation des postes d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur (70 % environ). Il convient de noter que dans le cas des activités ayant la priorité absolue, le taux d'exécution a été de 100 % (voir A/43/326, annexe III).

IA.3 Les six produits reportés et les deux produits remaniés relevaient de l'élément de programme 1.3 (Activités d'information), qui était un élément non prioritaire. Les produits reportés concernaient plusieurs brochures et les produits remaniés visaient des réunions d'information pour les représentants des médias et des organisations non gouvernementales, à l'intention desquels le secrétariat du Conseil a organisé des réunions officieuses à une échelle réduite afin d'exposer et de promouvoir les politiques du programme. En ce qui concerne les autres activités d'information, il a été possible, grâce au détachement d'un fonctionnaire de l'information prêté par le Département de l'information, d'établir un certain nombre des communiqués de presse prévus concernant la treizième session ministérielle.

Chapitre 1B.5. BUREAU DES QUESTIONS POLITIQUES SPECIALES

Tableau 1B.5.1. Exécution des programmes au cours de l'exercice biennal 1986-1987 par le Groupe pour les programmes spéciaux d'assistance économique

Programme d'activité	Produits effectifs de 1986-1987 (rapports)
Application des résolutions relatives aux programmes spéciaux d'assistance économique	11
Coopération entre l'ONU et la Conférence pour la coordination du développement de l'Afrique australe et d'autres organisations	7
Services d'appui fonctionnel à la deuxième Conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés en Afrique et activités concernant la situation économique critique en Afrique	5
Total	23

1B.1 Le présent chapitre porte sur les activités du Bureau des questions politiques spéciales dans la mesure où elles ont été programmées, notamment en ce qui concerne les programmes spéciaux d'assistance économique. La plupart de ces activités sont exécutées conformément à des mandats spécifiques définis chaque année par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social. Etant donné que, de par leur nature même, ces activités ne peuvent être prévues avec précision, c'est l'exécution effective des programmes qui est indiquée.

1B.2 En 1986, le Bureau a établi, à l'intention de l'Assemblée générale, deux rapports sur les programmes spéciaux d'assistance économique dans huit pays (Djibouti, Madagascar, Mauritanie, Mozambique, Nicaragua, Ouganda, Tchad et Vanuatu), un rapport sur l'amélioration de l'efficacité des programmes spéciaux d'assistance économique et un rapport sur les activités des organismes des Nations Unies concernant la situation économique critique en Afrique. En 1987, un rapport a été publié sur l'assistance spéciale aux Etats de première ligne et aux autres Etats voisins et un autre sur la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Conférence pour la coordination du développement de l'Afrique australe.

/...

1B.3 En 1987, le Secrétaire général a décidé de transférer au PNUD toutes les responsabilités administratives, y compris la présentation des rapports à l'Assemblée générale, concernant les programmes spéciaux d'assistance économique, sauf dans les cas où, pour des raisons de susceptibilités politiques, d'autres arrangements pourraient convenir. Cette décision a été prise conformément à la recommandation 22 du Groupe d'experts intergouvernementaux de haut niveau chargé d'examiner l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies ¹/ . Par conséquent, c'est le PNUD qui a établi et soumis à l'Assemblée générale à sa quarante-deuxième session des rapports succincts sur l'assistance fournie aux pays intéressés conformément aux résolutions 41/195, 41/198 et 41/200 de l'Assemblée ainsi qu'aux résolutions 1987/15, 1987/16 et 1987/17 du Conseil économique et social.

1B.4 En outre, le Bureau des questions politiques spéciales a élaboré des documents de travail et des documents d'information en anglais uniquement, qui ont été fournis à tous les gouvernements et organisations non gouvernementales intéressés et qui portaient sur les questions suivantes : le programme de redressement et de développement des zones d'accueil des réfugiés au Soudan, les profils des pays bénéficiant des programmes spéciaux d'assistance économique, la situation d'urgence en Afrique (deux documents), les besoins de l'assistance prioritaire d'urgence en 1987 et le troisième dossier sur l'Angola, ainsi que la documentation établie pour la réunion extraordinaire sur l'assistance d'urgence au Mozambique.

Note

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante et unième session, Supplément No 49 (A/41/49).

Chapitre 2A.B. DEPARTEMENT DES AFFAIRES POLITIQUES ET DES AFFAIRES DU CONSEIL DE SECURITE
 Tableau 2A.B.1. Analyse de l'exécution des programmes à l'échelon des produits en 1986-1987
 par rapport à ce qui était prévu dans le budget-programme de l'exercice
 biennal 1985-1987 (A/40/6 et Add.1) a/

(Nombre de produits)

Sous-programme	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	Produits supplémentaires ajoutés				Taux d'exécution				
								Variations par rapport au programme					A la demande d'un organe délibérant			
								Prévus	Exécutés	Remaniés	Reportés		Eliminés	A	B	C
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)						
Activités du Conseil de sécurité et des commissions politiques	57	50	1	-	6	-	-	-	-	-	88	89	89	89		
Services touchant les affaires politiques et la sécurité	32	31	-	-	1	-	-	-	-	-	97	97	97	97		
Utilisations pacifiques de l'espace	87	79	8	-	-	-	-	-	-	-	91	100	100	100		
Total	176	160	9	-	7	-	-	-	-	-	90	96	96	96		

a/ Pour une explication détaillée des colonnes (1) à (7) et des colonnes (8) à (11), voir respectivement les paragraphes 15 et 16 du document A/43/326.

2A.B.1 Pour l'exercice biennal, le pourcentage des postes d'administrateur vacants inscrits au budget ordinaire a été d'environ 6 %.

2A.B.2 Les activités décrites ci-après figurent au tableau 2A.B.1 car il s'agit de deux produits représentant des programmes annuels exécutés durant l'exercice biennal, qui occupent une place importante dans le programme d'activité du Département :

a) Services fonctionnels nécessaires au cours de l'exercice biennal 1986-1987 pour des réunions du Conseil de sécurité, soit 151 séances officielles et 114 consultations officieuses; 360 consultations privées ont été également organisées par la présidence du Conseil;

b) Services fonctionnels nécessaires pour 13 séances du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 421 (1977) concernant la question de l'Afrique du Sud;

c) Services fonctionnels nécessaires pour 50 réunions du Comité d'état-major.

2A.B.3 Les six programmes annuels concernant le service de ces trois organes intergouvernementaux ont absorbé environ 6 % des ressources prévues au titre du sous-programme concernant les activités du Conseil de sécurité et des commissions politiques.

2A.B.4 Un produit remanié concerne un rapport du Comité spécial de l'application des dispositions de sécurité collective de la Charte des Nations Unies pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales et les huit autres des études techniques de caractère pratique réalisées au titre de l'élément de programme 3.6 relatif aux services d'information spatiale (non prioritaire). Ces huit remaniements répondent à une décision du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

2A.B.5 Sur les sept produits éliminés, six ont trait à l'annulation des services nécessaires à certaines réunions et à l'établissement des rapports correspondants concernant le Groupe d'experts gouvernementaux sur la coopération internationale en vue d'éviter de nouveaux courants de réfugiés (élément de programme 1.9) dont le mandat est arrivé à expiration en 1986 (voir résolution 41/70 de l'Assemblée générale) et le Comité spécial de l'application des dispositions de sécurité collective de la Charte des Nations Unies pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales (élément de programme 1.11) qui n'a pas été constitué durant l'exercice biennal (voir résolution 40/159 et décision 41/423 de l'Assemblée). Le dernier produit éliminé concerne l'élément de programme 2.1 relatif à l'assistance fournie par la Division des affaires politiques au titre des services en faveur de la paix et de la sécurité internationales.

2A.B.6 Le taux d'exécution des produits qui devaient bénéficier de la priorité absolue a été de 92 %. Sur les 81 produits prévus au programme dans cette catégorie, six ont été éliminés et concernent les deux organes intergouvernementaux mentionnés au paragraphe 2A.B.5 ci-dessus.

Chapitre 2A.C. BUREAU DU REPRESENTANT SPECIAL DU SECRETAIRE GENERAL POUR
 LE DROIT DE LA MER

Tableau 2A.C.1. Analyse de l'exécution des programmes à l'échelon des produits en 1986-1987
 par rapport à ce qui était prévu dans le budget-programme de l'exercice
 biennal 1986-1987 (A/40/6 et Add.1) a/

(Nombre de produits)

Programme d'activité	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	Produits supplémentaires ajoutés			(8)	(9)	(10)	(11)
							Prévus	Exécutés	Remaniés				
Questions liées au droit de la mer	95	72	5	3	15	-	-	-	-	-	75	81	81

a/ Pour une explication détaillée des colonnes (1) à (7) et des colonnes (8) à (11), voir respectivement les paragraphes 15 et 16 du document A/43/326.

2A.C.1 Au cours de l'exercice biennal, le pourcentage moyen de postes d'administrateur vacants au Bureau a été de 22 %, ce qui a eu une incidence correspondante sur le taux global d'exécution des produits, qui a été de 81 %, comme le montre le tableau.

2A.C.2 Malgré ce pourcentage élevé de postes vacants, le taux d'exécution des activités ayant la priorité absolue a été de 100 %, grâce à la réaffectation des ressources aux domaines prioritaires. L'accent a été mis en particulier sur l'appui aux travaux de la Commission préparatoire de l'Autorité internationale des fonds marins et du Tribunal international du droit de la mer, y compris l'application de la résolution II de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer.

2A.C.3 Des ressources considérables ont été utilisées pour l'exécution des activités intermédiaires au titre des éléments suivants du programme :

a) L'élément 1.4 (Conservation et développement de la bibliothèque spécialisée constituée pour la Conférence sur le droit de la mer) qui comprenait la collecte, l'examen, le catalogage et la conservation de périodiques, de recueils de textes législatifs, de lois ou de réglementations nationales, de documents à feuilles mobiles, de traités, de décisions judiciaires internationales et de livres publiés récemment sur de nombreux aspects des affaires de la mer et tous les aspects du droit de la mer;

b) L'élément 2.1 (Fourniture aux Etats d'informations et d'assistance concernant les mesures prises aux niveaux national et international - priorité absolue), qui prévoyait la collecte d'informations pertinentes sur la législation et les statistiques ainsi que la mise au point du logiciel nécessaire et des données d'entrée selon des modèles appropriés pour les bases de données;

c) L'élément 2.3 (Activités de promotion et d'éducation visant à favoriser l'acceptation et l'application de la Convention), qui comprenait l'élaboration de documents à publier par le Département de l'information et l'aide aux séminaires et ateliers organisés par d'autres départements et bureaux.

CHAPITRE 2A.E. OFFICE DE SECOURS ET DE TRAVAUX DES NATIONS UNIES POUR
LES REFUGIES DE PALESTINE DANS LE PROCHE-ORIENT

Tableau 2A.E.1. Principaux indicateurs d'exécution des activités de l'UNRWA par rapport à ce qui était prévu dans le budget-programme de l'exercice biennal 1986-1987 (A/40/6 et Add.1)

Programme d'activité	Nombre annuel d'utilisateurs et de bénéficiaires		
	Prévus dans le programme 1986-1987	Ayant effectivement bénéficié des services prévus	
		1986	1987
<u>1.0 Services d'enseignement</u>			
<u>1.1 Enseignement général</u>			
i) Enseignement aux niveaux élémentaire et secondaire (premier cycle) dispensé dans les écoles de l'UNRWA et de l'Unesco aux enfants de réfugiés remplissant les conditions requises	355 000	348 622	349 611
ii) Assistance à des enfants de réfugiés inscrits dans des établissements privés ou publics	9 980	8 537	8 685
<u>1.2 Formation professionnelle et technique</u>			
i) Formation professionnelle, technique et pédagogique	4 950	4 390	4 587
ii) Octroi d'un nombre limité de bourses d'études universitaires	Non précisé	377	385
<u>2.0 Services de santé</u>			
<u>2.1/2.2 Services de médecine préventive et curative</u>			
Fourniture de services de médecine préventive et curative aux réfugiés qui y ont droit, dans des cliniques de l'UNRWA, des centres sanitaires et des hôpitaux publics et privés susmentionnés par l'Office	1 800 000 a/	1 901 867	1 966 225

/...

Tableau 2A.E.1 (suite)

Programme d'activité	Nombre annuel d'usagers et de bénéficiaires		
	Prévus dans le programme 1986-1987	Ayant effectivement bénéficié des services prévus	
		1986	1987
<u>2.3 Services en matière de nutrition et d'alimentation d'appoint</u>			
Programme d'alimentation d'appoint à l'intention des jeunes enfants, des femmes enceintes et des tuberculeux	Non précisé	131 107	141 911
<u>2.4 Services d'assainissement du milieu</u>			
Fourniture de services collectifs essentiels en matière d'assainissement concernant des réfugiés immatriculés se trouvant dans les camps	750 000 a/	753 254	777 252
<u>3.0 Services de secours</u>			
<u>3.1 Assistance spéciale aux personnes dans une situation critique</u>			
Fourniture d'une assistance sous forme de rations alimentaires, de vêtements et de couvertures à quelque 129 200 réfugiés qui y ont droit	129 200	109 431	126 758
<u>3.2 Fourniture d'abris</u>			
Fourniture d'abris dans certains camps de réfugiés	792 600	753 254	777 252
<u>3.3 Programme d'aide sociale</u>			
Fourniture de services d'aide sociale aux réfugiés qui y ont droit	Non précisé	1 728 080	1 788 428

a/ Chiffre approximatif.

2A.E.1 La persistance de conflits locaux au Liban, d'incidents sporadiques et de tensions généralisées dans les territoires occupés de la Rive occidentale et de la bande de Gaza pendant l'ensemble de l'exercice biennal 1986-1987 a inévitablement entravé les services opérationnels dans ces régions. Comme au cours de l'exercice précédent les efforts ont essentiellement porté sur les activités concrètes de développement que sont l'éducation des enfants, la formation spécialisée, la prestation de services de santé publique efficaces et de services d'aide sociale à une population de quelque 2 millions de réfugiés palestiniens. On trouvera des renseignements détaillés sur les activités de l'Office et les services fournis aux réfugiés durant l'exercice 1986-1987 dans les rapports annuels du Commissaire général de l'Office à l'Assemblée générale 1/.

2A.E.2 Certains des chiffres figurant dans la colonne "Prévus dans le programme 1986-1987" diffèrent de ceux qui étaient mentionnés dans le projet de budget-programme de cet exercice. Les indicateurs donnés dans ce document se fondaient sur les chiffres effectifs de l'exercice 1984-1985 tandis que le tableau ci-dessus présente des indicateurs mis à jour par l'Office au début de l'exercice 1986-1987.

Note

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante et unième session, Supplément No 13 (A/41/13) et ibid., quarante-deuxième session, Supplément No 13 (A/42/13).

Chapitre 2B. DEPARTEMENT DES AFFAIRES DE DESARMEMENT

Tableau 2B.1. Analyse de l'exécution des programmes à l'échelon des produits en 1986-1987 par rapport à ce qui était prévu dans le budget-programme de l'exercice biennal 1986-1987 (A/40/6 et Add.1) a/

(Nombre de produits)

Sous-programme	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	Produits supplémentaires ajoutés				Taux d'exécution							
								Variations par rapport au programme		Produits supplémentaires ajoutés		A	B	C	D	A	B	C	D
								Prévus	Exécutés	Remaniés	Reportés								
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)					
Délibérations et négociations	85	78	2	2	3	2	25					91	94	94	122				
Information relative au désarmement	42	14	28	-	-	2	5					33	100	100	111				
Etudes sur le désarmement	50	48	-	2	-	2	-					96	96	96	96				
Formation pour le désarmement	6	4	2	-	-	-	-					66	100	100	100				
Campagne mondiale pour le désarmement	49	26	13	2	8	-	-					53	79	79	79				
Total	232	170	45	6	11	7	30					73	92	92	105				

a/ Pour une explication détaillée des colonnes (1) à (7) et des colonnes (8) à (11), voir respectivement les paragraphes 15 et 16 du document A/43/326.

...

2B.1 Au cours de l'exercice biennal, le pourcentage moyen des postes d'administrateur vacants dans le Département inscrits au budget ordinaire a été d'environ 6 %.

2B.2 Le nombre de produits figurant au tableau ci-dessus est considérablement plus élevé que pour l'exercice 1984-1985, étant donné qu'au cours de l'exercice 1986-1987, la plupart des activités ont fait l'objet de définitions et de rapports spécifiques alors que précédemment elles s'inscrivaient dans deux programmes annuels établis à ce titre. Plus précisément :

a) Au titre du sous-programme 1 (Délibérations et négociations), 26 rapports de la Première Commission à l'Assemblée générale ont été examinés; des services fonctionnels ont été fournis pour sept réunions supplémentaires des organes subsidiaires de la Conférence du désarmement et du Comité spécial de l'océan Indien et un nouvel élément de programme, élément 1.9 (Relation entre le désarmement et le développement, 4 produits) a été ajouté en 1986-1987;

b) Au titre du sous-programme 3 (Etudes sur le désarmement) une trentaine d'études supplémentaires et rapports de recherche ont été prévus au titre des éléments de programme 3.2 et 3.3; et

c) Au titre du sous-programme 5 (Campagne mondiale pour le désarmement) plus de 25 produits supplémentaires ont été exécutés.

2B.3 Les variations par rapport au programme concernent surtout des remaniements et, dans une moindre mesure, des éliminations ou la non-exécution d'éléments annulés (voir document A/43/326, par. 18).

2B.4 La plupart des produits reformulés concernent les sous-programmes "Information relative au désarmement" et "Campagne mondiale pour le désarmement" et se rapportent à la réduction au cours de l'exercice biennal du nombre des numéros de la publication périodique intitulée Désarmement (de 8 à 6), de la Fiche d'information sur le désarmement (de 20 à 16) et du Bulletin du désarmement (de 12 à 6).

2B.5 Les éléments éliminés au titre du sous-programme Délibérations et négociations concernent l'annulation de services fonctionnels nécessaires aux réunions du Comité ad hoc pour la Conférence mondiale du désarmement étant donné que le Comité n'a tenu aucune réunion. En outre, huit éliminations effectuées au titre du sous-programme Campagne mondiale pour le désarmement reflètent l'annulation d'une réunion de chargés de liaison d'organismes s'occupant de désarmement et de développement et de certaines activités spéciales d'information telles que la publication d'affiches et l'organisation d'un concours de composition littéraire.

2B.6 Le taux d'exécution des produits devant bénéficier de la priorité absolue a été de 97 % compte tenu des produits remaniés décrits au paragraphe 2B.4 ci-dessus.

Chapitre 3B. DEPARTEMENT DES AFFAIRES POLITIQUES, DE LA TUTELLE ET DE LA DECOLONISATION

Tableau 3B.1. Analyse de l'exécution des programmes à l'échelon des produits en 1986-1987 par rapport à ce qui était prévu dans le budget-programme de l'exercice biennal 1986-1987 (A/40/6 et Add.1) a/

(Nombre de produits)

Programme d'activité	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	Taux d'exécution					
								Produits supplémentaires ajoutés		A	B	C	D
								A la demande d'un organe délibérant	Sur l'initiative du Secrétariat				
Programmes 1, 2, 3 et 4 : Tutelle, décolonisation, Namibie et affaires politiques	458	444	5	9	-	-	2	97	98	98	98	98	

a/ Pour une explication détaillée des colonnes (1) à (7) et des colonnes (8) à (11), voir respectivement les paragraphes 15 et 16 du document A/43/326.

3B.1 Au cours de l'exercice biennal, le pourcentage moyen des postes d'administrateur vacants inscrits au budget ordinaire a été d'environ 12 %.

3B.2 Par rapport à l'exercice biennal précédent, on a noté une amélioration considérable de la description du programme de travail, et notamment des détails des produits dans ce chapitre du budget-programme de l'exercice 1986-1987. La description des activités étant plus précise et plus de la moitié des produits indiqués dans le tableau 3B.1 ci-dessus étaient quantifiés dès le début. Il a donc été possible d'exprimer conformément aux normes le taux d'exécution des produits en pourcentage comme le montrent les colonnes 8 à 11 du tableau ci-dessus.

3B.3 Les activités suivantes ont été considérées comme des programmes annuels exécutés par le Département durant l'exercice biennal et sont donc comptées dans le tableau pour deux produits chacune :

- a) Suite donnée à 50 pétitions écrites et demandes d'audition adressées à la Quatrième Commission de l'Assemblée générale;
- b) Services d'appui fonctionnel à 38 réunions et deux sessions extraordinaires du Conseil de tutelle;
- c) Suite donnée à 641 pétitions écrites et demandes d'audition adressées au Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

3B.4 Quatre des cinq remaniements concernent les services fonctionnels nécessaires aux missions de visite du Comité spécial dans les territoires coloniaux, lesquelles ont été remplacées par 64 missions de représentation (31 en 1986 et 33 en 1987). On a en outre remplacé l'organisation d'une mission de consultation auprès de l'Organisation de la Conférence islamique et la participation à cette mission par une réunion avec les représentants de cette organisation, tenue en octobre 1987 au Siège de l'ONU durant la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale.

3B.5 Les neuf reports sont dus aux retards enregistrés dans la publication de deux rapports sur les conclusions et recommandations des séminaires et colloques organisés par le Conseil pour la Namibie, d'un numéro du bulletin intitulé Decolonization et de six brochures contenant des informations officielles relatives à la Namibie.

Chapitre 3C. BUREAU DU COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES POUR LA NAMIBIE

Tableau 3C.1. Analyse de l'exécution des programmes à l'échelon des produits en 1986-1987 par rapport à ce qui était prévu dans le budget-programme de l'exercice biennal 1986-1987 (A/40/6 et Add.1) a/

(Nombre de produits)

Programme d'activité	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	Produits supplémentaires ajoutés				(8) (9) (10) (11)		
								Variations par rapport au programme		A la demande de l'initiative d'un organe délibérant			Taux d'exécution	
								Prévus	Exécutés	Remaniés	Reportés		Éliminés	Secrétariat
Bureau du Commissaire des Nations Unies pour la Namibie	247	216	-	22	9	-	-	87	87	87	87	87		

a/ Pour une explication détaillée des colonnes (1) à (7) et des colonnes (8) à (11), voir respectivement les paragraphes 15 et 16 du document A/43/326.

3C.1 Au cours de l'exercice biennal, le pourcentage moyen de postes d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur vacants au Bureau du Commissaire des Nations Unies pour la Namibie a été d'environ 4 %.

3C.2 Les activités ci-après inscrites au programme de travail du Bureau du Commissaire ont compté pour deux produits chacune, représentant des programmes annuels exécutés durant l'exercice biennal :

a) Délivrance de documents de voyage (2 027 nouveaux documents et 4 544 prorogations);

b) Programmes de bourses (510 bourses effectivement octroyées durant l'exercice biennal, soit 110 de plus que le nombre prévu);

c) Services fonctionnels à fournir à 12 séances du Comité chargé d'administrer le Fonds des Nations Unies pour la Namibie.

3C.3 Outre les produits indiqués dans le tableau 3C.1 ci-dessus, un total de 67 projets (46 projets prévus et 21 supplémentaires) ont été exécutés au cours de l'exercice biennal, y compris des projets de secours, d'aide humanitaire et de formation à l'intention des Namibiens, ainsi que des projets économiques et sociaux portant sur des problèmes clefs liés au développement de la Namibie dans les secteurs de la production, de l'infrastructure et de l'administration. Par ailleurs, 165 cours de formation ont débuté dans le cadre du Programme de stages pratiques du Programme d'édification de la nation namibienne relatif à la formation en cours d'emploi de Namibiens remplissant les conditions requises.

3C.4 Les variations par rapport au programme comprennent au total 31 reports et éliminations. La majorité des 22 reports porte soit sur des rapports qui, à la fin de l'exercice biennal, étaient en cours d'impression, soit sur d'autres qui n'étaient pas encore achevés et étaient reportés à l'exercice biennal 1988-1989. Les neuf éliminations comprennent cinq rapports pour lesquels les gouvernements n'ont présenté aucune demande spécifique ou pour lesquels les études préliminaires ont été annulées et reprogrammées sous une forme différente en 1988-1989. Par ailleurs, les négociations se sont poursuivies avec les gouvernements intéressés en vue de conclure des accords sur la reconnaissance des documents de voyage, et plus particulièrement avec les gouvernements africains concernant la clause du droit de retour. Aucun accord n'ayant été conclu sur ce point, ces activités ont été reprogrammées pour l'exercice biennal 1988-1989.

Chapitre 3D. CENTRE CONTRE L'APARTHEID

Tableau 3D.1. Analyse de l'exécution des programmes à l'échelon des produits en 1986-1987 par rapport à ce qui était prévu dans le budget-programme de l'exercice biennal 1986-1987 (A/40/6 et Add.1) ^{a/}

(Nombre de produits)

Sous-programme	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	Produits supplémentaires ajoutés				Taux d'exécution
								Prévus	Exécutés	Remaniés	Reportés	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	
Plus grande application des résolutions de l'ONU concernant l'apartheid	503	472	2	-	29	1	-	94	94	94	94	94

^{a/} Pour une explication détaillée des colonnes (1) à (7) et des colonnes (8) à (11), voir respectivement les paragraphes 15 et 16 du document A/43/326.

3D.1 Au cours de l'exercice biennal, le pourcentage moyen des postes d'administrateur vacants inscrits au budget ordinaire du Centre a été d'environ 8 %.

3D.2 Environ la moitié des produits ont été expressément quantifiés au début tandis que pour l'autre moitié il a fallu inclure le nombre de produits exécutés dans la colonne 1 du tableau ci-dessus.

3D.3 Les activités ci-après figurent dans le tableau ci-dessus comme deux produits, représentant des programmes annuels exécutés durant l'exercice biennal :

a) Services fonctionnels nécessaires pour 125 réunions (71 officielles et 54 officieuses) du Comité spécial contre l'apartheid et de ses organes subsidiaires;

b) Services d'appui au Conseil d'administration du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud, qui a tenu six réunions au cours de l'exercice biennal;

c) Dans le cadre de la diffusion d'informations contre l'apartheid, préparation de 137 notes d'information faisant l'objet d'une diffusion limitée au Siège et auprès des mouvements anti-apartheid (100 étaient initialement prévues).

3D.4 En exécution du Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe, pour les années 1985/86 et 1986/87, 2 507 bourses ont été octroyées à des étudiants d'Afrique australe, dont 1 342 nouvelles et 1 165 renouvelées. Le Secrétaire général a présenté à l'Assemblée générale des rapports annuels donnant des renseignements détaillés sur l'application du programme.

3D.5 Parmi les 29 produits éliminés figuraient a) la traduction en sept langues (autres que l'anglais et le français) des notes et documents, b) un répertoire des contacts sportifs et culturels avec l'Afrique du Sud, c) 14 conférences et d) l'achat et la distribution de sept films. La non-exécution de ces produits est due principalement aux mesures d'économie prises au cours de l'exercice biennal mais n'implique pas la suppression des activités dont ces produits font partie.

3D.6 Conformément aux résolutions 41/35 E et F de l'Assemblée générale, trois produits dans le cadre de l'élément 1.1 (Services d'appui au Comité spécial contre l'apartheid et à ses organes intergouvernementaux subsidiaires) du sous-programme 4 (Application plus complète des résolutions de l'ONU relatives à l'apartheid) devaient être ajoutés au programme du Centre pour 1987 (A/C.5/41/32, par. 27). Ceux-ci concernaient les services fonctionnels nécessaires pour les réunions a) des Etats parties à la Convention internationale contre l'apartheid dans les sports, b) de la Commission contre l'apartheid dans les sports et c) du Groupe intergouvernemental chargé de surveiller la fourniture et la livraison de pétrole et de produits pétroliers à l'Afrique du Sud. De ces trois organes, seul le Groupe intergouvernemental a fonctionné en 1987 et tenu six réunions. Les services fournis à ce groupe sont indiqués dans la colonne 6 du tableau comme constituant un programme annuel.

/...

Chapitre 5B. CENTRE POUR LA SCIENCE ET LA TECHNIQUE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT

Tableau 5B.1 Analyse de l'exécution des programmes à l'échelon des produits en 1986-1987 par rapport à ce qui était prévu dans le budget-programme de l'exercice biennal 1986-1987 (A/40/6 et Add.1) a/

(Nombre de produits)

Programme d'activité	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	Produits supplémentaires ajoutés			
								Variations par rapport au programme		Taux d'exécution	
								A	B	C	D
Science et technique au service du développement	54	29	7	2	16	-	4	53	66	66	74
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)

a/ Pour une explication détaillée des colonnes (1) à (7) et des colonnes (8) à (11), voir respectivement les paragraphes 15 et 16 du document A/43/326.

5B.1 Au cours de l'exercice biennal, le pourcentage moyen des postes d'administrateur vacants inscrits au budget ordinaire du Centre a été d'environ 8 %; il faut noter toutefois que pour la seule année 1987 ce pourcentage a dépassé 12 %.

5B.2 Le faible taux d'exécution est dû principalement à l'élimination de 16 produits, soit près de 30 % des produits prévus. Une des principales raisons de ces éliminations serait le manque de ressources humaines, en particulier le nombre élevé de postes vacants la seconde année de l'exercice biennal. Quatre produits éliminés auraient dû bénéficier de la priorité absolue (voir A/43/326, annexe III) et concernaient les réunions de représentants d'organes de liaison nationaux et d'autres experts sur le renforcement des moyens dont disposent les pays en développement pour appliquer la science et la technique à leurs objectifs de développement. Les 12 autres produits éliminés concernent des publications et des rapports, et notamment quatre publications destinées à la vente sur les travaux des groupes de spécialistes du Comité consultatif sur la science et la technique au service du développement, deux études de cas sur l'application du Programme d'action de Vienne pour la science et la technique au service du développement par les organisations non gouvernementales ainsi que deux séminaires/journées d'étude à l'intention d'organisations non gouvernementales. A propos des études de cas et des séminaires susmentionnés, le Centre a aussi signalé que, pour resserrer les relations entre le Centre et les organisations non gouvernementales, il faudrait élaborer une nouvelle stratégie mieux adaptée aux besoins des Etats Membres, conformément à la nouvelle approche approuvée par le Comité intergouvernemental de la science et de la technique au service de développement.

5B.3 Les deux reports signalés sont liés au retard dans la publication de certains ouvrages (voir A/43/326, par. 30).

5B.4 Le taux d'exécution de six produits devant bénéficier de la priorité absolue a été de 33 % (voir A/43/326, annexe III), ce qui est dû à la non-exécution des quatre produits indiqués au paragraphe 5B.2 ci-dessus.

Chapitre 6. DEPARTEMENT DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET SOCIALES INTERNATIONALES

Tableau 6.1. Analyse de l'exécution des programmes à l'échelon des produits en 1986-1987 par rapport à ce qui était prévu dans le budget-programme de l'exercice biennal 1986-1987 (A/40/6 et Add.1) ^{a/}

(Nombre de produits)

Programme d'activité	(1)	(2)	(3)	(4)		(5)	(6)		(7)	Taux d'exécution							
										Variations par rapport au programme		Produits supplémentaires ajoutés		A	B	C	D
										Prévus	Exécutés	Remaniés	Reportés				
(8)	(9)	(10)	(11)														
Direction exécutive et administration	5	5	-	-	-	-	-	-	-	100	100	100	100				
Questions et politiques relatives au développement mondial	76	41	11	14	10	10	10	3	3	53	68	72	75				
Etude de la situation énergétique dans son contexte international	30	21	-	-	9	3	3	4	4	70	70	72	84				
Aspects économiques et techniques des affaires de la mer	31	9	4	12	6	1	1	-	-	29	41	43	43				
Analyse de la population mondiale	124	32	24	37	31	-	-	1	1	25	45	45	45				
Questions de développement social à l'échelle mondiale	189	70	47	51	21	17	17	3	3	37	61	65	66				
Statistiques mondiales	247	119	61	31	36	1	1	1	1	48	72	72	73				
Planification et coordination des programmes	55	40	4	6	5	7	7	1	1	72	80	82	83				
Total	757	337	151	151	118	39	39	13	13	45	64	66	67				

^{a/} Pour une explication détaillée des colonnes (1) à (7) et des colonnes (8) à (11), voir respectivement les paragraphes 15 et 16 du document A/43/326.

6.1 Au cours de l'exercice biennal, le taux moyen de vacances de postes d'administrateur imputés au budget ordinaire a été d'environ 13 %, ce qui représente une augmentation sensible par rapport au taux de 6,8 % indiqué pour l'exercice biennal antérieur (voir A/41/318/Add.1). Le montant total des ressources extra-budgétaires dont il est fait état dans le deuxième rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget-programme pour l'exercice biennal 1986-1987 (A/C.5/42/40/Add.6), soit 5,3 millions de dollars, n'a été que légèrement inférieur aux 5,6 millions de dollars prévus antérieurement.

6.2 Si le nombre des produits prévus a augmenté, pour passer de 616 en 1984-1985 à 757 en 1986-1987, c'est essentiellement parce que 130 produits reportés des exercices biennaux précédents (28 de l'exercice 1982-1983 et 102 de l'exercice 1984-1985) ont été inclus dans la colonne 1, conformément à une recommandation du Comité du programme et de la coordination 1/ (voir également A/43/326, par. 12). Il importe de noter que sur les 130 produits reportés, 117 ont été ajoutés à ceux dont l'exécution était initialement prévue au cours de l'exercice biennal et 32 ont été à nouveau reportés (voir également A/43/326, tableau 3).

6.3 Pour l'ensemble du Département, le taux d'exécution des produits a été de 67 % environ pour l'exercice biennal, contre 83 % en 1984-1985. La faiblesse du taux global d'exécution est due au nombre élevé de produits reportés (151) et éliminés (118), pour la plupart des publications techniques. En fait, comme il ressort du tableau 1 du document A/43/326, la plupart des produits prévus étaient des publications techniques. Les principales raisons du report ou de la non-exécution de produits prévus au programme ont été les retards intervenus dans la parution des publications, d'une manière générale, et le taux élevé de vacances de poste et, aussi, dans certains cas, l'absence de fonds extra-budgétaires.

6.4 Sur les 39 produits supplémentaires, 10 correspondent au programme 1 (Questions et politiques relatives au développement mondial) et 17 au programme 5 (Questions de développement social à l'échelle mondiale); ils représentent respectivement 13 et 9 % du nombre des produits initialement prévus. Cela signifie que plusieurs rapports supplémentaires ont été élaborés conformément à de nouveaux mandats prescrits par des résolutions ou des décisions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social. Dans le cas du programme Questions et politiques relatives au développement mondial, ces rapports supplémentaires portaient sur des questions telles que la situation de la dette internationale, la situation monétaire internationale, le transfert net de ressources et la crise économique en Afrique. Les rapports supplémentaires établis au titre du programme Questions et politiques relatives au développement mondial portaient essentiellement sur les droits et la condition de la femme, mais aussi sur l'amélioration de la situation des personnes âgées et des personnes handicapées.

6.5 Pour trois des huit programmes indiqués dans le tableau 6.1 ci-dessus, le taux d'exécution des produits a été inférieur à la moyenne globale de 67 %; il s'agit des programmes suivants :

/...

a) Aspects économiques et techniques des affaires de la mer. Si des produits ont été reportés ou éliminés, c'est essentiellement à cause du taux de vacances de poste exceptionnellement élevé et, comme indiqué, parce que des ressources plus importantes que prévu ont été utilisées pour la préparation des quatre sessions de la Commission préparatoire de l'Autorité internationale des fonds marins et du Tribunal international du droit de la mer et la fourniture des services fonctionnels nécessaires à la tenue de ces sessions à Kingston au cours de l'exercice biennal.

b) Analyse de la population mondiale. Sur les 124 produits prévus pour l'exercice biennal 1986-1987, 67 devaient être financés partiellement ou intégralement à l'aide des fonds extra-budgétaires fournis par le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). En raison de ses difficultés financières, le FNUAP n'a pas fourni le montant prévu. Cela étant, certaines activités n'ont pas pu être exécutées conformément au programme, soit faute de fonds, soit parce que des fonds y ont été alloués trop tard. Un deuxième facteur a été que le taux de vacances de poste à la Division de la population a été l'un des plus élevés du Département pour ce qui est des postes inscrits au budget ordinaire. En raison de cette situation, 37 produits ont été éliminés et 31 autres ont été reportés; tous, à l'exception de deux rapports concernant la surveillance des tendances et des politiques relatives à la population, concernaient des publications techniques.

c) Questions de développement social à l'échelle mondiale. Le taux élevé de vacances de poste et, dans une moindre mesure, le montant moins élevé que prévu des fonds extra-budgétaires, ont conduit au report de 51 produits et à l'élimination de 21 autres. Sur ces produits, 27 publications techniques ont été reportées, de même que 16 rapports, la fourniture des services nécessaires à cinq réunions et la publication de trois bulletins d'information destinés aux jeunes, et 17 publications techniques ont été éliminées, de même que deux rapports et deux bulletins d'information destinés aux jeunes. Il y a cependant eu 20 produits adoptés à la suite de l'approbation du programme de travail et du budget-programme pour l'exercice biennal.

6.6 Le taux d'exécution des produits qui devaient bénéficier de la priorité absolue a été de 58 % (voir également A/43/326, annexe III). Dans l'ensemble, les raisons indiquées pour la non-exécution de tous les autres produits des divers programmes du chapitre 6 sont valables pour les domaines qui devaient bénéficier de la priorité absolue.

Note

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante et unième session, Supplément No 38 (A/41/38 et Corr.2), par. 60.

Chapitre 7. DEPARTEMENT DE LA COOPERATION TECHNIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT

Tableau 7.1. Analyse de l'exécution des programmes à l'échelon des produits en 1986-1987 par rapport à ce qui était prévu dans le budget-programme de l'exercice biennal 1986-1987 (A/40/6 et Add.1) a/

Programme d'activité	(Nombre de produits)										
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	Produits supplémentaires ajoutés			
								Variations par rapport au programme		Taux d'exécution	
Prévus	Exécutés	Remaniés	Reportés	Éliminés	Reportés	À la demande d'un organe délibérant	Sur l'initiative du Secrétaire	A	B	C	D
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(11)
Direction exécutive et administration	2	2	-	-	-	-	-	100	100	100	100
Questions et politiques relatives au développement	3	-	3	-	-	-	-	-	100	100	100
Ressources naturelles	53	47	-	4	2	-	-	88	88	88	88
Population	10	6	-	-	4	-	-	60	60	60	60
Administration et finances publiques	14	9	-	5	-	-	-	64	64	64	64
Energie	13	12	1	-	-	-	-	92	100	100	100
Total	95	76	4	9	6	-	-	80	84	84	84

a/ Pour une explication détaillée des colonnes (1) à (7) et des colonnes (8) à (11), voir respectivement les paragraphes 15 et 16 du document A/43/326.

7.1 Au cours de l'exercice biennal considéré, le pourcentage moyen de postes d'administrateur inscrits au budget ordinaire qui étaient vacants a été d'environ 8 %. Les produits visés par le Département, dans le cadre de la coopération technique, étant l'exécution de projets, le volume des fonds extra-budgétaires est ici particulièrement pertinent. Le montant estimatif le plus récent en a été indiqué dans le deuxième rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 1986-1987 (A/C.5/42/40/Add.7) comme étant d'environ 251,5 millions de dollars, ce qui est légèrement inférieur aux prévisions de 1986 (258,7 millions de dollars) (voir A/42/6, chap. 7) et bien en deçà des prévisions initiales de 271,4 millions de dollars (A/C.5/40/2). Les projets opérationnels, à l'exclusion du remboursement des dépenses d'appui, représentaient respectivement 229,4, 235,7 et 244,5 millions de dollars.

7.2 Les neuf ajournements (un rapport et huit publications techniques) sont imputables au retard enregistré dans la publication de documents (A/43/326, par. 30) par suite de l'insuffisance de fonds extra-budgétaires et de l'accroissement du pourcentage de postes vacants.

7.3 Les six produits éliminés (voir tableau 7.1) concernent des publications techniques; l'un d'entre eux est reporté depuis 1982-1983 et deux autres depuis 1984-1985, par suite de l'insuffisance des fonds extra-budgétaires. L'un des produits a été éliminé sur la recommandation de la onzième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (Bangkok, 1987), approuvée par le Conseil économique et social dans sa décision 1987/136 du 28 mai 1987.

7.4 On trouvera au tableau 3 du document A/43/326 une récapitulation des données concernant les 23 produits reportés à partir d'exercices biennaux précédents. Cinq d'entre eux ont été programmés de nouveau pour l'exercice biennal 1986-1987 1 et 18 autres ont été ajoutés à titre de produits supplémentaires (colonne 1 du tableau 7.1 ci-dessus). Trois de ces produits font l'objet des nouveaux reports dont il est question au paragraphe 7.2.

7.5 Il est particulièrement intéressant de noter que, comme il est indiqué à l'annexe III (voir A/43/326), les produits bénéficiant d'une priorité absolue ont été exécutés à 100 %, alors qu'ils ne l'avaient été qu'à 50 % pour l'exercice précédent.

Tableau 7.2. Nombre de projets de coopération technique pour
l'exercice biennal 1986-1987

	Produits prévus			Produits effectifs				
	En cours	A entamer	Total	A achever	En cours	A entamer	Total	A achever
Elaboration de politiques et de programmes	20	5	25	3	8	8	16	5
Questions et politiques relatives au développement	140	40	180	30	200	76	276	120
Ressources naturelles	220	40	260	30	277	123	400	125
Population	100	25	125	20	80	52	132	34
Administration et finances publiques	90	25	115	20	177	75	252	177
Energie	75	25	100	15	126	47	173	54
Total général	645	160	805	118	868	381	1 249	455

7.6 La présentation du tableau 7.2 ci-dessus, qui indique l'état d'avancement des activités de coopération technique du Département, est la même que celle adoptée pour le rapport sur l'exécution du programme de l'exercice biennal 1984-1985 (A/41/318/Add.1, tableau 7.2) et met en regard le nombre de projets prévus et le nombre de projets effectivement exécutés par le Département au titre de chaque programme.

Note

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, quarantième session, Supplément No 6 (A/40/6).

Chapitre 9. SOCIÉTÉS TRANSNATIONALES

Tableau 9.1. Analyse de l'exécution des programmes à l'échelon des produits en 1986-1987 par rapport à ce qui était prévu dans le budget-programme de l'exercice biennal 1986-1987 (A/40/6 et Add.1) a/

(Nombre de produits)

Programme d'activité	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	Produits supplémentaires ajoutés							
								Variations par rapport au programme				Pourcentages			
								Prévus	Exécutés	Remaniés	Reportés	Eliminés	Sur l'initiative d'un organe délibérant	A	B
Sociétés transnationales	87	71	3	13	-	4	26	81	85	85	114				

a/ Pour une explication détaillée des colonnes (1) à (7) et des colonnes (8) à (11), voir respectivement les paragraphes 15 et 16 du document A/43/326.

9.1 Au cours de l'exercice biennal considéré, le pourcentage de postes d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur vacants au Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales a été de l'ordre de 6 %. Le montant estimatif des fonds extra-budgétaires mis à la disposition du Centre au cours de l'exercice a été indiqué dans le deuxième rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 1986-1987 (A/C.5/42/40/Add.9) comme étant d'environ 4,6 millions de dollars, soit 0,5 million de dollars de plus que les prévisions initiales présentées dans le projet de budget-programme pour cet exercice 1/.

9.2 Parmi les 87 produits prévus figurent 15 produits reportés de l'exercice biennal précédent, dont 4 ajoutés à titre de produits supplémentaires (voir A/43/326, tableau 3). Le Centre a exécuté 30 produits supplémentaires, 4 d'entre eux sur décision d'un organe délibérant et les 26 autres à l'initiative du Secrétariat. Ces derniers ont trait au service de trois réunions et à la publication de 13 rapports (dont l'un présenté à la septième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement), huit ouvrages techniques et deux documents d'information.

9.3 Des 13 produits ajournés (six rapports et sept publications techniques), trois l'ont été par mesure d'économie et par suite du redéploiement des effectifs pour exécuter d'autres activités de programme, un en raison de la difficulté à obtenir les informations requises et un autre du fait du retard apporté par le gouvernement à présenter l'étude de cas. Les huit produits restants concernent des ouvrages techniques ou des publications destinées à la vente qui étaient, en fin d'exercice, à divers stades d'élaboration ou d'impression.

9.4 Les produits bénéficiant de la priorité absolue ont été exécutés à 93 % (voir A/43/326, annexe III), contre 82 % pour l'exercice biennal précédent.

9.5 Au cours de l'exercice 1986-1987, le Centre a exécuté 185 produits au titre des activités de coopération technique, pour un montant correspondant à celui qui était prévu, comme indiqué au paragraphe 9.1 ci-dessus.

Note

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, quarantième session, Supplément No 6 (A/40/6).

Chapitre 10. COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE

Tableau 10.1. Analyse de l'exécution des programmes à l'échelon des produits en 1986-1987 par rapport à ce qui était prévu dans le budget-programme de l'exercice biennal 1986-1987 (A/40/6 et Add.1) a/

(Nombre de produits)

Programme d'activité	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	Produits supplémentaires ajoutés							
								Variations par rapport au programme		A la demande		Sur l'initiative du		Secrétariat	
								Prévus	Exécutés	Remaniés	Reportés	Eliminés	Id' un organe délibérant	Id' un organe délibérant	A
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)					
Alimentation et agriculture	76	49	-	10	17	-	-	64	64	64	64				
Questions et politiques relatives au développement	26	17	-	1	8	-	-	65	65	73	73				
Environnement	65	43	-	18	4	15	-	66	66	72	72				
Etablissements humains	32	22	2	5	3	6	-	68	75	78	78				
Développement industriel	73	58	-	5	10	9	-	79	79	81	81				
Commerce international et financement du développement	77	58	2	15	2	2	-	75	77	78	78				
Science et technique	37	25	2	-	10	1	-	67	72	73	73				
Statistiques	107	85	-	21	1	8	2	79	79	80	82				
Transports, communications et tourisme	144	120	-	9	15	9	-	83	83	84	84				
Questions énergétiques	141	100	7	22	12	-	3	70	75	75	78				
Total	778	577	13	106	82	58	5	74	75	77	78				

a/ Pour une explication détaillée des colonnes (1) à (7) et des colonnes (8) à (11), voir respectivement les paragraphes 15 et 16 du document A/43/326.

10.1 Le processus de contrôle intergouvernemental, par la participation étendue des organes subsidiaires de la Commission - 16 organes intergouvernementaux subsidiaires, et notamment les conseillers économiques, dont il est fait état dans le rapport sur l'exécution du programme de l'exercice biennal 1984-1985 (A/41/318/Add.1, par. 10.1), s'est poursuivi au cours de l'exercice biennal considéré. Cela explique le nombre relativement élevé (58) de produits supplémentaires demandés par les organes délibérants. D'autre part, le pourcentage moyen de postes vacants dans le secrétariat de la Commission a été de 14 % pour l'exercice biennal 1986-1987, contre 1,9 % en 1984-1985. Alors qu'en 1984-1985, le nombre des produits non exécutés (ajournés ou éliminés) et celui des produits supplémentaires s'équilibrait plus ou moins, en 1986-1987 le nombre des produits non exécutés dépassait de 125 celui des produits supplémentaires et représentait 16 % du total des produits prévus. Il est clair que cette situation est étroitement liée à l'accroissement substantiel du pourcentage de postes vacants. Outre les crédits ouverts au budget ordinaire, des fonds extra-budgétaires d'un montant de 3,1 millions de dollars (contre quelque 2 millions de dollars initialement prévus) ont été mis à la disposition du secrétariat de la Commission, ainsi qu'indiqué dans le rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 1986-1987 (voir A/C.5/42/40/Add.10).

10.2 Il ressort du tableau 10.1 ci-dessus que le taux moyen d'exécution des produits pour l'exercice considéré a été de 78 %, contre 91 % pour l'exercice 1984-1985. Parmi les 778 produits prévus figuraient au total 53 produits reportés d'exercices précédents (41 de l'exercice 1984-1985 et 12 de l'exercice 1982-1983), 32 d'entre eux venant s'ajouter aux produits initialement programmés (voir A/43/326, tableau 3).

10.3 Sur les 106 produits ajournés, 26 concernaient le service des réunions des organes subsidiaires intergouvernementaux de la Commission, 42 la publication de rapports, 21 celle d'ouvrages techniques, et 17 autres étaient des produits divers. Par ailleurs, 82 produits ont été éliminés : 26 concernaient le service de réunions, 23 la publication de rapports, 20 celle d'ouvrages techniques, et 13 étaient des produits divers. Des 10 programmes indiqués au tableau 10.1 ci-dessus, quatre présentent un taux d'exécution inférieur au taux global, qui est de 78 %. Les principales raisons des variations par rapport aux programmes sont les suivantes :

a) Alimentation et agriculture. Quatre produits ont été ajournés jusqu'à ce que l'on puisse tester et évaluer toute une série de techniques nouvelles de génie génétique, notamment pour la sélection des plantes et l'introduction, dans la couche arable, d'engrais minéraux et autres produits chimiques. Par ailleurs, cinq produits supplémentaires concernant la production agricole et un produit supplémentaire concernant le domaine du bois ont été ajournés, le Comité du bois et le Comité des problèmes agricoles n'ayant pas encore décidé des sujets relevant de leurs domaines de compétence respectifs. Enfin, 17 produits ont été éliminés par suite de l'annulation des sessions annuelles du Groupe d'experts des conditions de vente des produits laitiers et 15 autres l'ont été sur décision des organes intergouvernementaux compétents;

b) Questions et politiques relatives au développement. Un produit a été ajourné à la suite d'une décision prise par le Comité de l'acier à sa quarante-quatrième session; par ailleurs, s'il est vrai que huit produits ont été éliminés, un nombre égal de produits supplémentaires ont été exécutés sur décision des conseillers économiques en février 1987, de l'examen du programme de travail relatif à l'échange d'informations sur le développement national à moyen et à long terme;

c) Environnement. Si 18 produits ont été reportés et quatre autres éliminés, il est à noter que 15 produits supplémentaires ont été exécutés sur décision des organes d'libérants. Sur les 18 produits ajournés, trois avaient été précédemment reportés de l'exercice biennal 1984-1985 mais n'ont pu être exécutés en raison d'activités plus urgentes; les 15 produits restants se répartissent comme suit : publication de neuf rapports et de deux ouvrages techniques sur l'environnement et service de deux réunions du Comité des problèmes de l'eau, d'une réunion d'un groupe d'experts et d'une réunion d'un groupe de travail sur des problèmes précis concernant ce programme. Les quatre produits éliminés avec l'approbation des organes subsidiaires compétents de la Commission concernent deux séminaires, un rapport aux conseillers pour les problèmes de l'environnement sur un recueil des indicateurs de l'environnement (activité non prioritaire) et la réunion des organes nationaux de liaison pour 1987;

d) Science et technique. Dix produits ont été éliminés (trois rapports, trois ouvrages techniques, un atelier sur la recherche-développement et un colloque sur les tendances de l'utilisation des matières non renouvelables dans l'industrie), les organes intergouvernementaux concernés n'ayant pas demandé qu'ils soient exécutés. Les deux produits restants, à savoir le service de la réunion d'experts gouvernementaux et de la réunion intergouvernementale sur la recherche scientifique et technique, ont été éliminés à la suite d'une décision de l'organe intergouvernemental concerné, les éléments de programme pertinents figurant désormais au programme de travail du Comité du charbon.

10.4 Le taux d'exécution des produits bénéficiant d'une priorité absolue a été de 84 %. Il est à noter à cet égard que, si 11 de ces produits ont été reportés et trois autres éliminés, 15 produits supplémentaires ont été exécutés, sur décision des organes délibérants, dans des domaines bénéficiant d'une priorité absolue (voir A/43/326, annexe III).

Chapitre II. COMMISSION ECONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Tableau II.1. Analyse de l'exécution des programmes à l'échelon des produits en 1986-1987 par rapport à ce qui était prévu dans le budget-programme de l'exercice biennal 1986-1987 (A/40/6 et Add.1) a/

(Nombre de produits)

Programme d'activité	(1)	(2)	(3)			(4)	(5)	(6)			(7)	(8)				(9)	(10)				(11)		
			Prévu	Exécutés	Remaniés			Reportés	Éliminés	A la demande		Sur l'initiative	d'un organe	délibérant	Secrétariat		Produits supplémentaires ajoutés	A	B	C		D	Taux d'exécution
Alimentation et agriculture	93	73	2	16	2	2	22	-	-	-	78	80	80	104									
Affaires de la mer	9	9	-	-	-	-	1	-	-	-	100	100	100	111									
Questions et politiques relatives au développement	33	24	-	4	5	3	1	3	1	1	72	72	75	77									
Environnement	31	19	3	4	5	1	-	1	-	-	61	70	71	71									
Etablissements humains	9	4	1	2	2	3	-	3	-	-	44	55	66	66									
Développement industriel	37	7	9	1	20	-	2	-	2	2	18	43	43	48									
Commerce international et financement du développement	330	213	1	47	69	2	3	2	3	3	64	64	65	65									
Ressources naturelles	32	26	3	1	2	4	-	4	-	-	81	90	91	91									
Questions énergétiques	26	21	2	2	1	-	1	-	1	1	80	88	88	92									
Population	110	89	9	8	4	7	9	7	9	9	80	89	89	97									
Science et technique	31	15	6	2	8	-	2	-	2	2	48	67	67	74									
Statistiques	49	37	3	7	2	1	-	1	-	-	75	81	82	82									
Transports I : b/	114	52	6	3	53	1	3	1	3	3	45	50	51	53									
Transports II : b/	43	19	2	7	15	3	2	3	2	2	44	48	52	56									
Développement social	53	17	17	6	13	18	-	18	-	-	32	64	73	73									
Total	1 000	625	64	110	201	43	46	62	68	70	74												

a/ Pour une explication détaillée des colonnes (1) à (7) et des colonnes (8) à (11), voir respectivement les paragraphes 15 et 16 du document A/43/326.

b/ Le titre complet de ces programmes est le suivant : Transports I : Transports, communications et tourisme; et Transports II : Transports maritimes, ports et voies navigables intérieures.

11.1 Au secrétariat de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, le pourcentage moyen de postes vacants pour l'exercice biennal 1986-1987 en ce qui concerne les postes d'administrateur inscrits au budget ordinaire a été de 14 %, ce qui représente une augmentation considérable par rapport au pourcentage de 4,9 % enregistré pour l'exercice biennal précédent (voir A/41/318/Add.1). Le volume total des fonds extra-budgétaires dont disposait la Commission pour l'exercice biennal était de 38,6 millions de dollars, ainsi qu'il était signalé dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget de 1986-1987 (A/C.5/42/40/Add.11), soit 20 % de moins que les estimations initiales de 47,6 millions de dollars indiquées dans le projet de budget-programme pour cet exercice.

11.2 Pour l'exercice biennal, le taux global d'exécution des produits par le secrétariat de la CESAP, y compris les produits supplémentaires inscrits après approbation du programme de travail de la Commission, a été de 74 %, comme il est indiqué dans le tableau 11.2 ci-après, contre 80 % en 1984-1985. Cette différence s'explique par l'augmentation du pourcentage de postes vacants et la baisse des fonds extra-budgétaires par rapport aux prévisions initiales. Le nombre total des produits signalés (voir tableau 11.1, colonne 1) comprend 99 produits reportés des exercices 1982-1983 (3) et 1984-1985 (96); sur ces produits, 42 avaient été reprogrammés et inclus dans le programme de travail initial pour 1986-1987, et les 57 autres étaient devenus des produits supplémentaires (voir également A/43/326, tableau 3).

11.3 Sur les 110 produits signalés comme reportés, la grande majorité, soit 94, concerne les publications techniques, ce qui témoigne du retard pris dans la publication de certains ouvrages (voir A/43/326, par. 30). Les autres concernent les services d'appui à 6 réunions, 3 rapports et 7 produits d'autres catégories. Parmi les 201 produits éliminés, on compte 172 publications techniques, 20 services d'appui aux réunions, 6 rapports et 3 autres produits. Tous les changements concernant les programmes ont été présentés et approuvés par la Commission à ses quarante-deuxième et quarante-troisième sessions.

11.4 Sur les 15 programmes, 7 ont enregistré un taux d'exécution inférieur à la moyenne globale, qui était de 74 %. Ces programmes sont décrits ci-après :

a) Environnement. L'insuffisance des fonds extra-budgétaires a entraîné le report de quatre produits : i) un rapport sur l'état de l'environnement en Asie et dans le Pacifique; ii) une réunion des organes d'information en 1987; iii) une réunion intergouvernementale sur l'intégration des questions relatives à l'environnement dans le processus de développement; et iv) une réunion intergouvernementale sur la gestion des écosystèmes terrestres dans la région de l'Asie et du Pacifique. Quatre publications destinées à sensibiliser les habitants de la région de la CESAP aux problèmes écologiques ont été supprimées faute de fonds extra-budgétaires, et une cinquième a été annulée par le Comité de l'industrie, de la technique, des établissements humains et de l'environnement;

b) Etablissements humains. Une réunion et une publication technique ont été reportées et deux publications techniques annulées, ce qui a été compensé en partie par trois produits supplémentaires ajoutés (une publication technique, un symposium et un colloque) avec l'approbation de la Commission à sa quarante-deuxième session compte tenu notamment des fonds extra-budgétaires disponibles;

/...

c) Développement industriel. Une publication technique d'information sur le développement industriel de la région de la CESAP a été reportée faute de fonds extra-budgétaires. C'est également le manque de fonds extra-budgétaires qui a entraîné la suppression de 20 produits : une réunion concernant les agro-industries et les industries apparentées, qui avait déjà été reportée de l'exercice 1984-1985, et 19 publications techniques dont 16 relèvent du sous-programme 4 (Renforcement du rôle et de l'efficacité des entreprises industrielles du secteur public), y compris neuf produits reportés, après avoir été reprogrammés de 1984-1985, et trois portant sur des sujets liés au secteur agro-industriel;

d) Commerce international et financement du développement. Quarante-six produits, y compris 39 publications techniques et sept autres produits, ont été reportés principalement parce que le montant des fonds extra-budgétaires était inférieur aux prévisions. Une réunion de l'Organe spécial pour les pays sans littoral a été reportée également, ce qui porte le nombre d'ajournements à 47. Sur 69 éliminations, 56 étaient dues au manque de fonds extra-budgétaires, 9 produits ont été annulés par une déclaration des ministres du commerce de la région de la CESAP, et 4 produits qui devaient être présentés à la Commission lors de sa quarante-deuxième session ont été supprimées, cette session ayant été écourtée;

e) Transports II : Transports maritimes, ports et voies navigables intérieures. On a reporté faute de fonds extra-budgétaires six publications techniques et un rapport, dont quatre portaient essentiellement sur les activités de planification de construction et les politiques portuaires et une sur un séminaire concernant l'évaluation des projets portuaires - lequel est actuellement prévu pour 1988. Parmi les 15 produits arrêtés, quatre attendent la mise au point de la documentation, 10 ont été annulés par la Commission à sa quarante-troisième session parce qu'ils faisaient double emploi avec d'autres activités, liées principalement aux organisations de chargeurs et à la coopération entre les chargeurs, et aussi parce que les fonds extra-budgétaires étaient insuffisants. Une étude des effets de la spécialisation progressive des navires sur le développement des flottes et la planification des ressources humaines a été éliminée, l'accent étant mis sur le programme relatif aux établissements de formation maritime plutôt que sur la planification des ressources humaines;

f) Développement social. Trois publications techniques, un rapport et une réunion du Comité du développement social ont été ajournés conformément à la décision prise par la Commission à sa quarante-deuxième session. Treize publications techniques ont été éliminées pour des raisons financières;

g) Tranporsts I : Transports, communications et tourisme. Un rapport au Comité du transport maritime et des transports et communications sur l'identification des investissements potentiels du secteur public et privé dans les transports, une réunion d'experts des routes et une étude des principes régissant l'établissement de tarifs internationaux pour le transport des marchandises par rail ont été ajournés par décision de la Commission à sa quarante-deuxième session faute de fonds extra-budgétaires. Dix-sept ont été éliminés par suite du nombre élevé de postes vacants, quatre par suite de l'absence d'intérêt des gouvernements pour les activités proposées, de même que quatre autres qui ont été remplacés par d'autres activités prévues dans le programme relatif aux transports (transports

maritimes, ports et voies navigables intérieures). A sa quarante-deuxième session, la Commission a en outre mis fin à 28 produits (publications, ateliers et études) à la suite de l'examen dont ce programme a fait l'objet sur les recommandations des organes subsidiaires compétents.

11.5 Dans le cas des activités ayant priorité absolue, le taux d'exécution des produits a été de 81 % (voir A/43/326, annexe III).

11.6 Le tableau 11.2 ci-après donne des détails sur l'exécution en 1986-1987 des produits relevant du programme de coopération technique exécuté par le secrétariat de la CESAP.

Tableau 11.2. Exécution des produits de coopération technique
 par programme

Programme	Prévus dans le programme	Supplémentaires	Total
Alimentation et agriculture	44	3	47
Questions et politiques relatives au développement	27	17	44
Environnement	42	9	51
Etablissements humains	5	2	7
Développement industriel	18	5	23
Commerce international et financement du développement	129	33	162
Ressources naturelles	45	3	48
Questions énergétiques	38	9	47
Population	43	45	88
Science et technique	32	8	40
Statistiques	153	11	164
Transports I : Transports, communications et tourisme	112	17	129
Transports II : Transports maritimes, ports et voies navigables intérieures	111	43	154
Développement social	49	41	90
Total	848	246	1 094

Chapitre 12. COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAIRES

Tableau 12.1. Analyse de l'exécution des programmes à l'échelon des produits en 1986-1987 par rapport à ce qui était prévu dans le budget-programme de l'exercice biennal 1986-1987 (A/40/6 et Add.1) a/

(Nombre de produits)

Programme d'activité	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	Taux d'exécution				(11)		
	Prévus	Exécutés	Remaniés	Reportés	Éliminés	Produits supplémentaires ajoutés	A la demande d'un organe délibérant	A				(11)		
								B	C	D	(8)		(9)	(10)
Alimentation et agriculture	9	6	1	1	1	-	2	66	77	77	100			
Questions et politiques relatives au développement	84	43	3	21	17	3	20	51	54	56	79			
Environnement	13	10	2	-	1	-	-	76	92	92	92			
Etablissements humains	22	14	1	2	5	-	-	63	68	68	68			
Développement industriel	14	8	1	2	3	-	3	57	64	64	85			
Commerce international et financement du développement	103	55	11	12	25	13	13	53	64	68	79			
Ressources naturelles	13	2	1	2	8	-	4	15	23	23	53			
Questions d'énergie	24	12	3	4	5	-	-	50	62	62	62			
Population	104	90	-	4	10	-	3	86	86	86	89			
Science et technique	6	1	-	2	3	-	-	16	16	16	16			
Développement social et affaires humanitaires	17	12	-	3	2	1	-	70	70	72	72			
Statistiques	48	41	1	-	6	2	-	85	87	88	88			
Transports, communications et tourisme	27	17	3	-	7	1	5	62	74	75	92			
Total	484	311	27	53	93	20	50	64	69	71	80			

a/ Pour une explication détaillée des colonnes (1) à (7) et des colonnes (8) à (11), voir respectivement les paragraphes 15 et 16 du document A/43/326.

12.1 Au cours de l'exercice biennal 1986-1987, le taux moyen de vacance de postes d'administrateur au secrétariat de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) a été de 25 %, contre 6 % pour l'exercice biennal 1984-1985. Le montant total des fonds extra-budgétaires disponibles pour l'exercice biennal, initialement estimé à 17,3 millions de dollars, a été ultérieurement révisé et fixé à 19,2 millions de dollars (voir A/C.5/42/40/Add.12), ce qui représente une augmentation de 11 % environ.

12.2 Le tableau 12.1 ci-dessus fait apparaître un taux moyen d'exécution des produits de 80 %, contre 92 % pour l'exercice biennal précédent. A cet égard, il convient notamment d'évoquer l'augmentation sensible entre les deux exercices biennaux du taux moyen de vacance de postes. Sur les 484 produits prévus pour l'exercice biennal, 39 ont été reportés de l'exercice 1984-1985 : 20 d'entre eux ont été reprogrammés et 19 ont été exécutés en tant que produits supplémentaires.

12.3 En ce qui concerne les 53 produits dont l'exécution a été différée, la plupart (49) concernent des publications techniques, un, des services nécessaires à une réunion et trois, d'autres activités. La situation est la même en ce qui concerne 93 produits éliminés : 67 publications techniques n'ont pas été réalisées, et les autres éliminations concernent les services nécessaires à deux réunions et 24 autres produits. Il est également à noter que les deux programmes dont le plus grand nombre de produits ont été reportés et éliminés, à savoir Questions et politiques relatives au développement et Commerce international et financement du développement (38 et 37 respectivement), sont aussi ceux auxquels ont été ajoutés la plupart des produits supplémentaires (23 et 26 respectivement). Ces produits supplémentaires sont des publications techniques, notamment des publications destinées à la vente, des périodiques, des imprimés et bandes d'ordinateur et des services d'information ad hoc.

12.4 Pour sept programmes, le taux d'exécution des produits a été inférieur à la moyenne globale de 80 %. Voici le détail de ces programmes et des produits non exécutés :

a) Questions et politiques relatives au développement. Le taux d'exécution de ce programme n'a été inférieur à la moyenne que de moins de 1 %. Sur les 21 produits reportés, deux concernent des publications techniques qui en sont au stade de la reproduction; pour les 19 autres (dont 10 sont non prioritaires), les retards ont été dus au taux élevé de vacance de postes. En ce qui concerne les 17 produits éliminés, neuf l'ont été parce que les fonds extra-budgétaires correspondants n'ont pas été reçus et huit n'ont pu être exécutés en raison du taux élevé de vacance de postes;

b) Etablissements humains. Compte tenu du taux élevé de vacance de postes, il a fallu annuler cinq publications techniques - deux devaient porter sur les concepts et les méthodes de planification à l'échelon local, plus particulièrement en ce qui concerne la planification municipale, deux étaient des études sur les liens entre les possibilités d'accès de la population aux services et le niveau de vie et une autre devait être une étude des techniques utilisées dans la construction de l'habitat et la prestation de services. Deux produits ont été reportés en raison des retards intervenus dans le transfert de fonctionnaires du Centre des Nations Unies pour les établissements humains;

c) Commerce international et financement du développement. Le taux d'exécution de ce programme n'a été inférieur à la moyenne que de moins de 1 %. Les principales raisons du report de 12 produits et de l'élimination de 25 autres (dont 8 et 19 publications techniques respectivement), ont été le taux élevé de vacance de postes et l'absence de fonds extra-budgétaires. Les 13 produits ajoutés à la demande d'organes délibérants et les 13 qui ont été exécutés sur l'initiative du secrétariat de la CEPALC sont à envisager dans cette perspective;

d) Ressources naturelles. Les fonds extra-budgétaires disponibles pour ce programme ayant été moins importants que prévu, huit produits - trois séminaires sous-régionaux consacrés aux problèmes des ressources marines et cinq publications techniques - ont été éliminés. Deux produits ont été reportés à la demande de gouvernements membres de l'Organisation latino-américaine des mines (OLAMI) : une publications technique sur les incidences du transfert de technologie dans le secteur minier et métallurgique et une autre sur la possibilité de formuler et d'exécuter un programme intégré de formation dans le même secteur;

e) Science et technique. Les travaux relatifs à trois publications techniques sur les progrès réalisés dans l'application de la science et de la technique au développement économique ont été suspendus parce que des fonds extra-budgétaires initialement prévus pour 1986 n'ont pas été reçus. Deux publications sur les tendances et progrès techniques récents ont été reportées à cause du taux de vacance de postes qui est resté élevé;

f) Développement social et questions humanitaires. Trois études sur les changements intervenus dans la structure sociale en Amérique latine ont été reportées. Les manuscrits de ces études étaient prêts avant la fin de l'exercice biennal, mais ils ne seront pas imprimés et diffusés avant le début de 1988. Deux produits éliminés concernent des publications sur l'exécution des résolutions adoptées au cours des réunions préparatoires de l'Année internationale de la jeunesse et la situation des jeunes dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, de la santé et dans différents secteurs sociaux. Ils n'ont pas pu être exécutés en raison du taux élevé de vacance de postes;

g) Energie. Le taux élevé de vacance de postes a abouti à l'annulation de la réunion du groupe spécial d'experts chargé d'examiner un rapport sur les politiques visant à garantir la sécurité des approvisionnements énergétiques et de celle du groupe spécial d'experts chargé d'examiner l'étude sur la fourniture de dérivés du pétrole. Trois publications techniques portant sur l'identification des problèmes de planification dans le domaine énergétique ont été annulées pour des raisons analogues. Quatre publications techniques ont été reportées. Il est prévu que trois d'entre elles, en raison des retards intervenus dans la compilation des renseignements nécessaires, seront achevées au début de 1988, et la quatrième, sur la demande d'Etats membres, a été reportée et remplacée par sept missions consultatives.

12.5 Le taux d'exécution des produits devant bénéficier de la priorité absolue, y compris les produits supplémentaires ajoutés à la demande d'organes délibérants, a été de 77 %. Vingt produits ont été ajoutés sur l'initiative du secrétariat (voir A/43/326, annexe III), 14 d'entre eux au titre du programme Questions et politiques relatives au développement.

12.6 Les activités opérationnelles entreprises par le secrétariat de la Commission au cours de l'exercice biennal ont abouti à 469 produits : 376 d'entre eux étaient initialement prévus et 93 ont été ajoutés au cours de l'exercice biennal. On en trouvera le détail au tableau 12.2 ci-après.

Tableau 12.2. Produits de coopération technique
 par programme

Programme	Prévus dans le programme	Supplémentaires	Total
Alimentation et agriculture	20	-	20
Questions et politiques relatives au développement	114	19	133
Environnement	2	1	3
Etablissements humains	3	-	3
Commerce international et financement du développement	49	8	57
Développement industriel	18	-	18
Ressources naturelles	15	-	15
Questions d'énergie	-	5	5
Population	65	52	117
Science et technique	17	-	17
Développement social et affaires humanitaires	-	-	-
Statistiques	73	5	78
Transports, communications et tourisme	-	3	3
Total	376	93	469

Chapitre 13. COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Tableau 13.1. Analyse de l'exécution des programmes à l'échelon des produits en 1986-1987 par rapport à ce qui était prévu dans le budget-programme de l'exercice biennal 1986-1987 (A/40/6 et Add.1) a/

Programme d'activité	(Nombre de produits)																		
	Prévu			Exécuté			Remaniés		Reportés		Éliminés		Produits supplémentaires ajoutés		Taux d'exécution				
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	A	B	C	D	(8)	(9)	(10)	(11)
Direction exécutive et administration	10	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	100	100	100	100
Alimentation et agriculture	44	22	8	9	5	8	4	4	4	4	4	4	4	4	4	50	68	73	80
Affaires de la mer	17	1	-	16	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	5	5	5
Questions et politiques relatives au développement	215	102	18	16	79	152	18	18	18	18	18	18	18	18	18	47	55	74	79
Environnement	9	5	1	3	-	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	55	66	75	100
Établissements humains	15	12	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	80	80	80	80
Développement industriel et Commerce international et financement du développement	62	14	20	10	18	-	1	1	1	1	1	1	1	1	1	22	54	54	56
Ressources naturelles	82	36	15	7	24	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	43	62	64	71
Energie et développement	41	20	1	6	14	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	48	51	53	58
Population	23	7	10	3	3	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	30	73	75	83
Administration et finances publiques	43	28	4	3	8	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	65	74	75	75
Science et technique	19	11	2	4	2	-	1	1	1	1	1	1	1	1	1	57	68	68	73
Développement social	21	18	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	85	85	85	85
Statistiques	52	38	1	8	5	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	73	75	77	77
Transports, communications et tourisme	148	98	3	27	20	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	66	68	68	69
	85	60	13	3	9	14	7	7	7	7	7	7	7	7	7	70	85	87	95
Total	886	482	96	118	190	194	45	45	45	45	45	45	45	45	45	54	65	71	75

a/ Pour une explication détaillée des colonnes (1) à (7) et des colonnes (8) à (11) voir respectivement les paragraphes 15 et 16 du document A/43/326.

13.1 Au cours de l'exercice biennal le pourcentage moyen de postes d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur inscrits au budget ordinaire vacants au secrétariat de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), a été de 20 % contre 9,4 % pour l'exercice biennal 1984-1985 (voir A/41/318/Add.1, par. 13.1). Le montant total des fonds extra-budgétaires disponibles pendant l'exercice biennal, tel qu'il figurait dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/42/40/Add.13) était de 62,7 millions de dollars, soit 14 % de moins que le montant initialement prévu de 72,3 millions de dollars.

13.2 Comme indiqué au paragraphe 28 du document A/43/326, la CEA a examiné et approuvé à sa vingt et unième session des propositions qui lui avaient été soumises par le Secrétaire exécutif en ce qui concerne un certain nombre de révisions à apporter au programme. Les révisions ont été approuvées par le Conseil économique et social à sa deuxième session ordinaire de 1986. Dans sa résolution 1986/58, le Conseil a décidé de réviser le programme de travail et les priorités de la CEA conformément aux propositions qui avaient été soumises. Le Conseil a également prié le Secrétaire exécutif de la CEA de prendre les mesures nécessaires en matière de programme et a invité le Secrétaire général à tenir compte de ses propositions lorsqu'il établirait le rapport sur l'exécution du programme pour l'exercice biennal 1986-1987. Le présent rapport fait suite à cette demande.

13.3 Le taux d'exécution global des produits du secrétariat de la CEA pour l'exercice biennal, y compris les produits supplémentaires ajoutés à la demande d'organes délibérants après l'approbation initiale du programme de travail, a été de 75 %, comme il est indiqué plus haut au tableau 13.1. Le taux d'exécution doit être considéré dans le contexte du pourcentage élevé de postes vacants et du montant des fonds extra-budgétaires, qui ont été moins importants que prévu, comme il est indiqué au paragraphe 13.1 ci-dessus. Le nombre total de produits dont il est rendu compte (voir colonne 1 du tableau 13.1) comprend 101 produits reportés de l'exercice 1982-1983 (11) et de l'exercice 1984-1987 (90), dont 7 avaient été reprogrammés et donc inclus dans le programme de travail original pour 1986-1987, les 94 autres produits étant considérés comme des produits supplémentaires (voir également A/43/326, tableau 3).

13.4 Sur les 118 produits reportés, 68 sont des publications techniques, 23 des rapports à des organes intergouvernementaux, les 27 produits restants représentant les services nécessaires pour 13 réunions et 14 produits divers. Les 190 produits éliminés correspondent à 111 publications techniques, à 28 rapports, aux services nécessaires pour 14 réunions et à 37 autres produits.

13.5 Sur les 16 programmes dont il est rendu compte dans le tableau 13.1, six ont eu un taux d'exécution inférieur à la moyenne générale de 75 %. On trouvera ci-après des détails concernant ces programmes :

a) Affaires de la mer (y compris droit de la mer). Aucun des produits prévus au programme pour 1986-1987 ne bénéficiait d'un rang de priorité quelconque. La non-exécution de 16 produits (sur les 17 prévus au programme) est entièrement due au fait que le seul poste d'administrateur du service responsable de ces activités est demeuré vacant pendant la presque totalité de l'exercice biennal.

b) Développement industriel. Sur les 10 produits reportés, deux l'ont été par suite du retard intervenu dans la reproduction des publications techniques correspondantes, quatre en raison du retard avec lequel les gouvernements ont demandé une assistance dans les domaines de la création d'institutions générales et du développement de l'industrie chimique, et quatre du fait du taux élevé de vacances de poste. De même, 18 produits ont été éliminés par suite du taux élevé de vacances de poste auquel est venu s'ajouter le gel du recrutement, les ressources affectées à des produits dans le domaine des politiques et de la planification industrielle ayant toutefois été utilisées pour financer des activités dans le domaine du développement et de la promotion de la petite industrie, un nombre de gouvernements ayant demandé l'exécution d'activités dans ce domaine. En ce qui concerne la situation des postes intéressant ce programme, il convient de noter que si le tableau d'effectifs approuvés pour la Division technique responsable de ces activités comprenait 16 postes d'administrateur, 5 postes P-3 ont été vacants pendant toute la durée de l'exercice biennal et 1 poste P-4 pendant le deuxième semestre de 1987.

c) Commerce international et financement du développement. Un produit dans le domaine de l'expansion du commerce a été reporté en attendant l'achèvement d'un autre produit qui servira à l'établissement d'un rapport connexe, deux rapports ont été reportés par suite du taux de vacances de poste élevé et quatre publications techniques ont également été reportées, deux en attendant que les données nécessaires soient recueillies et deux en raison de retards intervenus au niveau de la reproduction. Pour les 24 produits éliminés, 21, dont la plupart intéressent le commerce avec les pays non africains, l'ont été en raison de la crise financière et du taux de vacances de poste élevé qui en est résulté, les autres correspondant à un rapport sur le développement du commerce intra-africain destiné au Conseil des ministres d'un des centres multinationaux de programmation et d'exécution de projets (MULPOC) dont l'établissement a été reporté de façon à pouvoir entreprendre d'autres activités bénéficiant d'un rang de priorité plus élevé, aux services fonctionnels nécessaires pour un groupe de travail sur l'expansion du commerce interrégional entre l'Afrique et l'Amérique latine, qui ne s'est pas réuni en l'absence de fonds extra-budgétaires, et au manuscrit de l'Annuaire commercial africain, qui a été achevé mais dont la publication, en l'absence de ressources aux fins de reproduction, a été abandonnée (le manuscrit a été remis à la Fédération des chambres de commerce africaines aux fins de publication).

d) Ressources naturelles. Les six produits reportés sont les suivants : un rapport aux conseils des ministres des MULPOC sur l'évaluation de l'expérience dite de la chambre métrique appliquée à l'exécution des cartes (initialement prévue pour 1985 et reportée à l'exercice considéré puis reporté à nouveau, les données de base devant maintenant être disponibles en 1988); une publication destinée à la vente sur les aspects économiques de l'approvisionnement en eau des zones rurales en Afrique, dont la parution a dû être reportée en raison du rang de priorité élevé accordé à l'établissement du programme régional pour l'Afrique du quatrième cycle du PNUD, conformément aux résolutions ES-2/7 et ES-2/1 de la Conférence des ministres de la CEA, une publication technique devant contenir les feuilles indexées révisées de l'inventaire cartographique de l'Afrique, dont la parution a été reportée en raison de retards d'ordre technique dans sa préparation; et trois produits qui ont été reportés en raison du taux de vacances de poste élevé. Sur

les 14 produits éliminés, 11, qui avaient été reportés de l'exercice 1984-1985 (3 publications techniques, 2 rapports et 6 autres produits), ont été éliminés en raison de la non-réception des fonds extra-budgétaires prévus; les services fonctionnels nécessaires à une réunion de pays africains sur la mise en valeur de ressources minérales ont été annulés, la réunion ne s'étant pas tenue par suite d'une décision prise par la Conférence des ministres responsables du secteur minier en Afrique; un rapport sur l'étude de faisabilité de la création d'un centre pour la mise en valeur des ressources minérales de l'Afrique de l'Ouest devant être présentée à la réunion de plénipotentiaires chargée d'examiner la question et les services fonctionnels nécessaires à cette réunion ont été annulés conformément aux recommandations formulées par la Conférence des ministres de la CEA dans sa résolution 477 (XVIII), décision qui a été confirmée par la Conférence des ministres africains responsables de la mise en valeur des ressources minérales et la dixième Conférence régionale sur la mise en valeur et l'utilisation des ressources minérales en Afrique.

e) Administration et finances publiques. Les quatre reports concernent le rapport de l'Association des administrateurs africains des impôts déjà reporté de l'exercice 1984-1985 et trois publications techniques sur les questions ci-après : a) approches et méthodes permettant d'organiser des systèmes de services de gestion pour améliorer l'efficacité des services publics en Afrique, b) principaux problèmes rencontrés dans la gestion du personnel du secteur public dans les pays africains les moins avancés et c) évaluation de la situation et des besoins particuliers en matière de gestion des finances publiques. La principale raison de ces reports et de l'annulation des deux séminaires régionaux de formation sur les approches et méthodes permettant d'organiser des systèmes de services de gestion a été le taux de vacances de poste élevé pendant l'ensemble de l'exercice biennal.

f) Statistiques. Vingt-sept produits, dont 23 publications techniques, 2 rapports et 2 autres produits ont dû être reportés, essentiellement en raison du taux de vacances de poste. Les suppressions concernent 16 publications techniques et les services nécessaires à quatre réunions, dont celles de deux groupes de travail, un sur la formation de capital et la comptabilité nationale en prix constants et un sur les statistiques portuaires, une réunion spéciale organisée par le Centre régional d'études démographiques dans les domaines des recensements de la population et de l'enregistrement des faits d'état civil et la réunion d'un groupe de travail qui avait déjà été reportée de l'exercice biennal 1982-1983. A l'exception d'une publication technique à l'intention du Groupe de travail sur les statistiques de l'énergie, qui a été annulée du fait que les pays n'ont pas envoyé les renseignements nécessaires, tous les autres produits éliminés l'ont été en raison du taux de vacances de poste élevé pendant l'ensemble de l'exercice biennal.

13.6 Le taux d'exécution des produits intéressant les activités considérées comme devant bénéficier de la priorité absolue a été de 79 %. Bien que ce taux résulte du report de 13 produits et de l'élimination de 6 sur un total de 79 produits qui devaient bénéficier de la priorité absolue, il convient de noter qu'une douzaine de produits supplémentaires ont été ajoutés à la demande d'organes délibérants après l'approbation initiale du programme de travail. En outre, on peut signaler, à titre de comparaison, que le taux correspondant était de 74 % pour 1984-1985, ce qui dénote une légère amélioration.

13.7 Activités opérationnelles. Comme il ressort du tableau 13.2 ci-dessous, le secrétariat de la CEA a réalisé en 1986-1987 un programme de coopération technique comprenant 384 produits, dont 329 étaient initialement prévus et 55 ont été ajoutés en cours d'exercice.

Tableau 13.2. Produits de coopération technique par programme

Programme	Prévus dans le programme	Supplémentaires	Total
Alimentation et agriculture	22	10	32
Questions et politiques relatives au développement	80	18	98
Environnement	4	-	4
Etablissements humains	10	-	10
Développement industriel	34	2	36
Commerce international et financement du développement	15	-	15
Ressources naturelles	15	14	29
Energie et développement	18	2	20
Population	21	-	21
Administration et finances publiques	-	-	-
Science et technique	13	4	17
Développement social	21	1	22
Statistiques	40	1	41
Transports, communications et tourisme	36	3	39
Total	329	55	384

Chapitre 14. COMMISSION ECONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE OCCIDENTALE

Tableau 14.1. Analyse de l'exécution des programmes à l'échelon des produits en 1986-1987 par rapport à ce qui était prévu dans le budget-programme pour l'exercice biennal 1986-1987 (A/40/6 et Add.1) a/

(Nombre de produits)

Programme d'activité	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)			(7)	(8) (9) (10) (11)					
						Prévus	Exécutés	Remaniés		Reportés	Éliminés	Produits supplémentaires ajoutés			Taux d'exécution
												A la demande	Sur l'initiative d'un organe délibérant	Secrétariat	
Alimentation et agriculture	10	7	2	-	1	-	-	-	-	-	70	90	90	90	
Questions et politiques relatives au développement	12	9	-	-	3	-	-	-	-	-	75	75	75	75	
Environnement	2	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	50	50	50	
Etablissements humains	16	11	2	2	1	-	-	-	-	-	68	81	81	81	
Développement industriel	15	9	5	-	1	-	-	1	1	1	60	93	93	100	
Commerce international et financement du développement	3	3	-	-	-	-	-	-	1	1	100	100	100	133	
Ressources naturelles	3	2	1	-	-	-	-	-	-	-	66	100	100	100	
Questions énergétiques	8	6	2	-	-	-	1	-	-	-	75	100	100	100	
Population	16	6	3	3	4	4	4	2	2	2	37	56	65	75	
Administration et finances publiques	6	2	3	-	1	-	-	-	-	-	33	83	83	83	
Science et technique	8	2	3	3	-	-	-	-	1	1	25	62	62	75	
Développement social	6	1	2	3	-	1	1	-	-	-	16	50	57	57	
Statistiques	14	11	-	2	1	-	-	-	-	-	78	78	78	78	
Transports, communications et tourisme	9	3	3	-	3	-	2	-	-	-	33	66	72	72	
Total	128	72	27	13	16	8	5	5	5	5	56	77	78	82	

a/ Pour une explication détaillée des colonnes (1) à (7) et des colonnes (8) à (11), voir respectivement les paragraphes 15 et 16 du document A/43/326.

14.1 Au cours de l'exercice biennal 1986-1987, le taux moyen de vacance de postes d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur au secrétariat de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) a été de 27 %, soit légèrement plus que pour l'exercice précédent, où il se situait aux environs de 25 %. Le montant des fonds extra-budgétaires indiqué dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme pour l'exercice biennal 1986-1987 (A/C.5/42/40/Add.14), soit 3,9 millions de dollars, est inférieur d'environ 25 % au montant estimatif antérieur de 5,2 millions de dollars.

14.2 Si le nombre de produits dont il est fait état au tableau 14.1 est supérieur à celui enregistré pour l'exercice 1984-1985, cela est dû principalement au fait que l'on y a inclus, sur la recommandation du Comité du programme et de la coordination 1/ [voir A/43/326, par. 12, al. d)], 17 produits reportés de l'exercice précédent, qui sont venus s'ajouter aux produits initialement prévus dans le programme de travail de la CESAO pour l'exercice biennal 1986-1987 (voir A/43/326, tableau 3). Le taux d'exécution moyen pour l'ensemble du programme, y compris les produits supplémentaires figurant dans les colonnes 6 et 7 du tableau 14.1, a été de 82 %. Les cinq produits ajoutés sur l'initiative du secrétariat sont des publications techniques sur le commerce extérieur et les paiements ainsi que sur l'industrie.

14.3 Au cours de l'exercice 1986-1987, le secrétariat a entrepris 14 programmes d'activité; pour huit d'entre eux, le taux d'exécution des produits a été inférieur à la moyenne de 82 %. Il est à noter qu'à ses treizième et quatorzième sessions, la Commission, dans ses résolutions 142 (XIII) et 154 (XIV), a fait siens les changements proposés dans le programme de travail présentés par le secrétaire exécutif et approuvés par le Comité technique de la Commission. Les variations par rapport au programme sont indiquées ci-après :

a) Questions et politiques relatives au développement. Trois publications techniques sur le développement économique et social dans la région de la CESAO ont été annulées en application de la résolution 154 (XIV) de la Commission et par suite de la proportion élevée de postes vacants pour ce programme;

b) Environnement. Ce programme est entièrement financé par le Fonds du PNUE; celui-ci ayant suspendu le financement d'un poste d'administrateur, le produit correspondant, une publication technique sur les perspectives de protection de l'environnement en Asie occidentale à l'aube du XXI^e siècle, a été éliminé;

c) Etablissements humains. Du fait de la proportion élevée de postes vacants, il a fallu reporter un rapport sur l'évaluation de divers matériaux de construction permettant d'économiser l'énergie et une publication technique sur l'étude et l'évaluation de la situation actuelle en ce qui concerne la préfabrication dans certains pays; en outre, un rapport technique sur l'évaluation des indicateurs et des tendances en matière de planification des établissements humains dans la région de la CESAO a été éliminé;

d) Population. En raison du nombre élevé de postes d'administrateur inscrits au budget ordinaire actuellement vacants et de la réduction des fonds extra-budgétaires provenant du FNUAP, la Commission a approuvé, dans sa résolution 142 (XIII), le report de trois publications techniques traitant de questions démographiques ainsi que l'élimination de quatre publications techniques sur divers aspects des questions de population;

e) Science et technique. Etant donné la proportion élevée de postes vacants, la Commission a recommandé, dans sa résolution 154 (XIV), le report de trois produits : une étude approfondie du renforcement des capacités techniques endogènes, un rapport à la Commission sur les recommandations adoptées lors d'une réunion d'un groupe d'experts sur le rôle des institutions financières dans le développement des capacités scientifiques et techniques endogènes, et un rapport sur le rôle et l'impact du secteur public dans l'acquisition, l'adaptation et l'utilisation de la technologie dans les secteurs économiques clefs;

f) Développement social. Trois ouvrages techniques ont été reportées : un rapport sur les institutions sociales pour le développement rural et un annuaire des cadres féminins arabes, les données nécessaires à leur établissement n'ayant pas encore été recueillies ainsi qu'un rapport d'une réunion d'un groupe d'experts chargé d'examiner l'impact des changements socio-culturels parmi les femmes arabes, en raison du retard intervenu dans la parution des publications;

g) Statistiques. Conformément à la résolution 154 (XIV) de la Commission, et du fait de la proportion toujours élevée de postes vacants, deux publications techniques ont été reportées et une troisième éliminée;

h) Transports, communications et tourisme. Conformément à la résolution 154 (XIV) de la Commission et par suite de la proportion élevée de postes vacants, un rapport sur le réseau routier dans les zones rurales et deux numéros du bulletin sur les transports dans la région de la CESAO ont été annulés.

14.4 Le taux d'exécution des produits prévus dans les domaines d'activité devant bénéficier de la priorité absolue, y compris les produits supplémentaires ajoutés à la demande d'organes délibérants, s'est élevé à 81 %. Il est à noter que ce taux est supérieur à celui de 72 % enregistré pour l'exercice 1984-1985.

14.5 Au cours de l'exercice considéré, le secrétariat de la Commission a entrepris des activités opérationnelles et six produits correspondants ont été exécutés comme initialement prévu, ainsi qu'indiqué au tableau 14.2 ci-après.

Tableau 14.2. Produits exécutés au titre de la coopération technique
(par programme d'activité)

Programme d'activité	Prévus dans le programme	Supplémentaires	Total
Alimentation et agriculture	3	-	3
Environnement	1	-	1
Etablissements humains	1	-	1
Développement social	1	-	1
Total	6	-	6

Note

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante et unième session, Supplément No 38 (A/41/38 et Corr.2), par. 60.

Chapitre 15. CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPEMENT

Tableau 15.1. Analyse de l'exécution des programmes à l'échelon des produits en 1986-1987 par rapport à ce qui était prévu dans le budget-programme pour l'exercice biennal 1986-1987 (A/40/6 et Add.1) a/

(Nombre de produits)

Programme d'activité	(Nombre de produits)															
	(1)	(2)	(3)	(4)		(5)	(6)		(7)	(8)				(9)	(10)	(11)
				Prévus	Exécutés		Remaniés	Reportés		Eliminés	Variations par rapport au programme	Produits supplémentaires ajoutés	A la demande			
Questions monétaires, questions financières et développement	88	67	7	11	3	3	5	-	-	-	76	84	84	84		
Produits de base	98	64	8	15	11	4	1	-	-	-	65	73	74	75		
Articles manufacturés et semi-finis	78	32	32	14	-	-	2	-	-	-	41	82	82	82		
Transports maritimes, ports et transport multimodal	73	44	16	8	5	3	-	-	-	-	60	82	82	82		
Transfert des techniques	69	33	14	20	2	11	1	-	-	-	47	68	72	73		
Coopération économique entre pays en développement	39	18	5	16	-	-	-	-	-	-	46	58	58	58		
Commerce entre pays à systèmes économiques et sociaux différents	34	18	12	3	1	-	-	-	-	-	52	88	88	88		
Pays en développement les moins avancés, sans littoral et insulaires	36	18	9	6	3	1	-	-	-	-	50	75	75	75		
Assurances	8	5	-	3	-	-	-	-	-	-	62	62	62	62		
Facilitation du commerce	12	9	2	1	-	-	-	-	-	-	75	91	91	91		
Total	535	308	105	97	25	26	2	57	77	78	78					

a/ Pour une explication détaillée des colonnes (1) à (7) et des colonnes (8) à (11), voir respectivement les paragraphes 15 et 16 du document A/42/326.

15.1 Au cours de l'exercice biennal 1986-1987, le taux moyen de vacance de postes d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur inscrits au budget ordinaire pour le secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a été de 6 %. Ainsi qu'il ressort du deuxième rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget-programme pour 1986-1987 (A/C.5/42/40/Add.15), le montant des fonds extra-budgétaires se serait élevé, d'après les estimations les plus récentes, à 23,7 millions de dollars, en augmentation de 4,3 millions de dollars (soit 22 %) par rapport au montant estimatif précédent de 19,5 millions de dollars. Il est à noter que ces chiffres concernent exclusivement l'exécution de projets opérationnels au titre de la coopération technique.

15.2 Le secrétariat de la CNUCED étant chargé de fournir un appui fonctionnel et technique aux négociations qui se déroulent dans les divers organes intergouvernementaux de la Conférence, la programmation des produits, et donc le programme de travail du secrétariat, dépendent des besoins ou des directives de ces organes. Par ailleurs, pour chaque exercice biennal, l'exécution du programme de travail est fonction de la tenue des sessions de la Conférence. Pour l'exercice 1986-1987, la préparation et le service fonctionnel de la septième session de la Conférence, tenue en juillet 1987, ont été prioritaires; en conséquence, et en raison des contraintes financières pour 1986 et 1987, l'exécution en temps voulu des produits prévus pour des activités autres que celles directement liées à la tenue de la septième session s'en est trouvé affectée.

15.3 Des 535 produits programmés pour 1986-1987, 61 ont été reportés de l'exercice précédent (44 ont été reprogrammés et 17 ont été ajoutés en tant que produits supplémentaires). Les remaniements apportés au programme de travail, qui concernent 88 rapports, 10 publications techniques et le service de 7 réunions, révèlent l'importance accordée à l'élaboration de la documentation nécessaire à la septième session au détriment d'activités non liées à la tenue de la Conférence. Pour ce qui est des rapports, les remaniements ont consisté principalement à fondre certains documents destinés à la Conférence. Par ailleurs, 51 rapports, 28 publications techniques et le service de 18 réunions ont été reportés; 11 rapports, 3 publications techniques, le service de 11 réunions et un certain nombre d'autres produits ont été éliminés.

15.4 Outre les 10 programmes d'activité indiqués au tableau 15.1, la CNUCED a entrepris un certain nombre d'activités liées à l'évolution de la situation économique du peuple palestinien, au titre du programme "Direction exécutive et administration". Par ailleurs, l'exécution des plans d'évaluation des travaux du secrétariat a entraîné la réalisation d'évaluations internes et d'un examen global du plan pour l'ensemble de la CNUCED.

15.5 Le taux moyen d'exécution des produits prévus pour l'exercice considéré, y compris les produits supplémentaires ajoutés à la demande d'organes délibérants, a été de 78 %. Le taux d'exécution des cinq programmes d'activités ci-après a été inférieur à la moyenne :

- a) Pays en développement les moins avancés, sans littoral et insulaires. Environ un quart des produits prévus pour 1986-1987 concerne la préparation de rapports techniques à l'Assemblée générale et au Groupe intergouvernemental chargé de la question des pays les moins avancés ainsi que les services fonctionnels nécessaires pour les sessions ordinaires du Conseil du commerce et du développement. Comme indiqué au paragraphe 15.2, les préparatifs de la septième session de la Conférence ont pris le pas sur toutes les autres activités du programme de travail. En conséquence, cinq activités ont été reportées. L'établissement d'un rapport sur l'examen de l'application des mesures spécifiques en faveur des pays en développement insulaires a été reportée du fait que l'Assemblée générale a demandé, dans sa résolution 41/163, que ce rapport lui soit présenté à sa quarante-troisième session. Par ailleurs, trois produits concernant le service de trois réunions du Conseil du commerce et du développement ont été éliminés, le Conseil n'ayant pas, à sa trente-troisième session, traité des questions particulières relatives au commerce et au développement des pays les moins avancés;
- b) Coopération économique entre pays en développement. Etant donné qu'il n'a pas été possible d'obtenir à temps les données, statistiques et autres, nécessaires à l'établissement de cinq rapports à la Commission de la coopération économique entre pays en développement et de cinq publications techniques, ces produits ont été reportés. Il a également fallu reporter la mise à jour du Manuel des organismes de commerce d'Etat, en raison de retards apportés à la mise sur ordinateur des données de base; une publication technique contenant des informations pour aider les investisseurs éventuels à créer des entreprises multinationales de commercialisation, en raison d'un remaniement des modalités de la coopération entre les entreprises; trois publications techniques destinées à un groupe de travail dont la réunion a été reportée à 1988; et, enfin, une publication technique sur les liens entre les accords multilatéraux de compensation et de paiement, à la demande du Comité de coordination des accords de paiement multilatéraux;
- c) Produits de base. Les 15 produits reportés concernent les services fonctionnels nécessaires pour les réunions des organes suivants et les rapports techniques devant leur être présentés : i) Sous-Comité permanent de la Commission des produits de base; ii) groupe de travail de la transformation, de la commercialisation et de la distribution des produits de base, y compris les transports. Ces réunions ont été reportées à 1989, tout comme les rapports devant leur être présentés. Par ailleurs, 11 produits ont été éliminés : cinq d'entre eux n'avaient pas été demandés par les conseils des produits de base concernés; deux rapports à la Commission des produits de base concernaient des thèmes ayant déjà fait l'objet de rapports à la septième session de la Conférence; un produit touchant la commercialisation des produits primaires a été reporté par suite de l'annulation de la réunion du Sous-Comité permanent de la Commission des produits de base; enfin, trois rapports sur des accords provisoires concernant certains produits de base n'ont pas été demandés par les réunions préparatoires concernées;
- d) Assurances. Trois produits ont été reportés; pour deux d'entre eux, le secrétariat n'avait pas reçu à temps les réponses aux questionnaires connexes qu'il avait envoyés; le troisième, un rapport au Conseil du commerce et du développement, en cours d'élaboration en fin d'exercice, doit être achevé en 1988;

/...

e) Transfert de technologie. Vingt produits ont été reportés. Il s'agit de deux activités liées à des réunions intergouvernementales, elles-mêmes reportées pour permettre de nouvelles consultations entre les gouvernements; deux rapports qui n'ont pu être rédigés faute d'études préparatoires adéquates; deux produits pour lesquels des fonds extra-budgétaires n'avaient pas été reçus; et, enfin, 14 produits qui ont été laissés de côté en faveur d'activités prioritaires touchant la préparation et le service de la septième session. Par ailleurs, deux publications techniques, l'une sur le développement des compétences et leur utilisation, et l'autre, un questionnaire, sur le transfert inverse de technologie, ont été annulées, la deuxième n'étant plus demandée par le groupe international d'experts concerné. Si certains produits ont dû être reportés, il ne faut pas oublier que le secrétariat a exécuté par ailleurs, à la demande d'organes délibérants, 11 produits supplémentaires portant notamment sur la convocation et le service de trois réunions d'experts et la préparation des rapports sur les travaux de ces réunions, ainsi que l'élaboration de divers rapports (par exemple, un rapport détaillé sur les activités de coopération technique de la CNUCED, à la demande du groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme).

15.6 Le taux d'exécution des produits bénéficiant de la priorité absolue a été de 82 %. Il convient de noter à cet égard que 8 des 11 produits supplémentaires exécutés à la demande d'organes délibérants [voir ci-dessus par. 15.5, al. e)] se sont vu accorder la priorité absolue.

15.6 Pour ce qui est des activités opérationnelles au titre de la coopération technique, le secrétariat de la CNUCED a exécuté 311 produits (297 produits initialement prévus et 14 produits supplémentaires) comme indiqué au tableau 15.2.

Tableau 15.2. Produits exécutés au titre de la coopération technique
(par programme d'activité)

Programme d'activité	Prévus dans le programme	Supplémentaires	Total
Questions monétaires, questions financières et développement	4	-	4
Produits de base	2	-	2
Articles manufacturés et semi-finis	19	9	28
Transports maritimes, ports et transport multimodal	34	-	34
Transfert de technologie	66	2	68
Coopération économique entre pays en développement	39	1	40
Commerce entre pays à systèmes économiques et sociaux différents	12	2	14
Pays en développement les moins avancés, sans littoral et insulaires	21	-	21
Assurances	15	-	15
Facilitation du commerce	85	-	85
Total	297	14	311

Chapitre 16. CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL.

Tableau 16.1. Analyse de l'exécution des programmes à l'échelon des produits en 1986-1987 par rapport à ce qui était prévu dans le budget-programme de l'exercice biennal 1986-1987 (A/40/6 et Add.1) a/

(Nombre de produits)

Programme d'activité (sous-programme)	(Nombre de produits)										
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)			(11)
								A	B	C	
								Produits supplémentaires ajoutés			
								A la demande d'un organe délégué			
								Sur l'initiative du Secréariat			
								Taux d'exécution			
								A	B	C	D
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
Infrastructure institutionnelle pour la promotion des échanges commerciaux au niveau national	37	34	2	1	-	7	-	91	97	97	97
Développement des marchés pour les produits d'exportation	211	180	3	13	15	29	-	85	86	88	88
Services nationaux spécialisés de promotion des échanges commerciaux	124	87	2	29	6	5	-	70	71	72	72
Promotion multinationale des échanges commerciaux	15	13	-	2	-	6	-	86	86	90	90
Formation professionnelle pour la promotion des échanges commerciaux	16	11	-	5	-	13	-	68	68	82	82
Opérations et techniques d'importation	85	68	2	13	2	7	-	80	82	83	83
Programme spécial de coopération technique avec les pays les moins avancés	10	10	-	-	-	1	-	100	100	100	100
Promotion des échanges commerciaux axée sur le développement rural	4	-	-	4	-	-	-	-	-	-	-
Coopération technique avec les chambres de commerce nationales	6	6	-	-	-	3	-	100	100	100	100
Total	508	409	9	67	23	71	-	80	82	84	84

a/ Pour une explication détaillée des colonnes (1) à (7) et des colonnes (8) à (11), voir respectivement les paragraphes 15 et 16 du document A/43/326.

16.1 C'est essentiellement la teneur des tableaux qui a été révisée, parce que l'on a procédé à une nouvelle répartition des produits prévus et exécutés entre le programme d'activité et ce que l'on peut appeler l'élément coopération technique du programme de travail du Centre. Ainsi, les produits dont il est rendu compte dans le tableau 16.1 ci-dessus concernent surtout le programme de publication du Centre et les missions consultatives effectuées au titre des divers sous-programmes.

16.2 En outre, la normalisation des expressions utilisées pour décrire les activités de coopération technique, dont il est question au paragraphe 21 du document A/43/326, a permis d'établir l'état comparatif qui figure au tableau 16.2 (voir également par. 16.4).

16.3 Le Groupe consultatif commun du Centre du commerce international a examiné les ajustements apportés aux programmes qui ont amené le Centre, d'une part, à reporter certains produits et à en éliminer d'autres et, d'autre part, à ajouter des produits supplémentaires à la demande d'organes délibérants. Ces produits reportés, éliminés ou ajoutés, concernent pour la plupart, sinon exclusivement, des publications techniques. Il s'est agi en l'occurrence d'ajouter au programme des publications que les gouvernements concernés avaient jugées plus utiles et plus urgents, quitte à supprimer quelques titres et différer la publication de quelques autres; on a donc vraiment fait preuve de souplesse dans l'application du programme en tenant compte des préoccupations de l'organe pertinent chargé de l'examen, souplesse qui doit servir les intérêts des utilisateurs finals.

16.4 L'exécution de projets de coopération technique occupe une place importante dans le programme de travail du Centre. C'est pourquoi les renseignements qui figurent dans le tableau 16.2 concernant l'exécution des projets revêtent un intérêt particulier et, grâce au nouveau mode de présentation, devraient faciliter l'examen de l'exécution du programme par le Centre par les organes intergouvernementaux. A ce propos, on se rappellera qu'il ressort des renseignements figurant dans le rapport sur l'exécution du budget-programme pour 1986-1987 (A/C.5/42/40/Add.16) que le montant total des fonds extra-budgétaires, utilisés pour l'exécution de projets opérationnels financés par le PNUD ou par des fonds d'affectation spéciale dont dispose le Centre, a atteint 43,4 millions de dollars, montant pratiquement égal à celui des dépenses précédemment prévues, qui était de 43 millions de dollars.

Tableau 16.2. Nombre de projets de coopération technique concernant l'exercice biennal 1986-1987

Sous-programme	Nombre prévu		Nombre effectif				
	En cours d'exécution	Nouveaux à entreprendre	En cours d'exécution	Nouveaux à entreprendre			
	Total	A achever	Total	A achever			
Infrastructure institutionnelle pour la promotion des échanges commerciaux au niveau national	43	20	63	15	27	54	8
Développement des marchés pour les produits d'exportation	104	49	153	33	77	58	23
Services nationaux spécialisés de promotion des échanges commerciaux	39	28	67	18	19	26	14
Promotion multinationale des échanges commerciaux	6	4	10	-	7	2	7
Formation professionnelle pour la promotion des échanges commerciaux	5	4	9	3	15	8	7
Opérations et techniques d'importation	21	17	38	7	20	11	6
Programme spécial de coopération technique avec les pays les moins avancés	2	2	4	2	2	2	4
Promotion des échanges commerciaux axée sur le développement rural	1	1	2	1	1	1	1
Coopération technique avec les chambres de commerce nationales	4	1	5	1	2	1	2
Total	225	126	351	80	170	136	72

Chapitre 18. PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT

Tableau 18.1. Analyse de l'exécution des programmes à l'échelon des produits en 1986-1987 par rapport à ce qui était prévu dans le budget-programme de l'exercice biennal 1986-1987 (A/40/6 et Add.1) a/

(Nombre de produits)

Programme d'activité	(1)	(2)	(3)	Variations par rapport au programme		Produits supplémentaires ajoutés		Taux d'exécution				
				Reportés	Éliminés	A la demande d'un organe délibérant	Secrétariat	A	B	C	D	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	
Environnement	367	248	19	17	83	12	64	67	72	73	90	

a/ Pour une explication détaillée des colonnes (1) à (7) et des colonnes (8) à (11), voir respectivement les paragraphes 15 et 16 du document A/43/326.

/...

18.1 Pendant l'exercice biennal, le pourcentage de postes vacants de la catégorie des administrateurs inscrits au budget ordinaire a été, en moyenne, de près de 19 %. Toutefois, vu l'importance des fonds extra-budgétaires dans le financement du programme de travail, il est particulièrement intéressant de noter comment le montant de ces fonds a évolué. Alors que le montant total des fonds extra-budgétaires, comme indiqué dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme pour l'exercice biennal 1986-1987, était estimé à 84,5 millions de dollars, soit une augmentation de 5 % par rapport au chiffre précédent de 80,6 millions de dollars, les montants prévus pour les activités de fond ne s'élevaient qu'à 14,3 millions et 12,9 millions de dollars respectivement.

18.2 La réduction du nombre de produits prévus au programme, qui sont passés de 658 en 1984-1985 à 367 pour l'exercice biennal 1986-1987, est essentiellement le résultat des ajustements ci-après apportés au programme :

a) Dans le cas du sous-programme 2 (Etablissements humains et bien-être de l'homme), 3 (Ecosystèmes terrestres et côtiers) (principalement les éléments de programme sols, eau, faune et flore sauvages et zones protégées) et 4 (Environnement et développement) (coopération technique en ce qui concerne seulement la conception intégrée de l'environnement et du développement), l'accent a été mis principalement sur l'exécution de projets opérationnels, qui ont nettement gagné en envergure (voir également par. 18.6);

b) En ce qui concerne le sous-programme 5 (Océans), la réduction tient surtout au fait que pendant l'exercice biennal précédent, les plans d'action pour les mers régionales étaient en préparation et quelque 80 publications et 40 réunions étaient prévues, alors qu'en 1986-1987, ces plans d'action avaient déjà été adoptés et l'accent a été mis sur la coordination des plans d'action régionaux;

c) S'agissant du sous-programme 8 (Mesures d'appui), les réductions viennent principalement de ce que l'on a continué d'appliquer des critères plus rigoureux dans la définition des produits finals, particulièrement en ce qui concerne les activités d'information pour lesquelles on a adopté un cycle de programmes annuels (voir également par. 18.8);

d) En ce qui concerne le sous-programme 9 (Gestion de l'environnement, y compris le droit de l'environnement), on avait prévu en 1984-1985 20 publications techniques sur le droit de l'environnement de plus qu'en 1986-1987.

18.3 Les 367 produits prévus pour l'exercice biennal (colonne 1 du tableau 18.1) comprennent 49 produits reportés de l'exercice 1984-1985, dont 15 sont venus s'ajouter à ceux qui devaient être initialement exécutés pendant l'exercice biennal; 16 autres ont été encore reportés à plus tard (voir également A/43/326, tableau 3).

18.4 Sur les 83 produits éliminés, on compte : a) 55 produits qui relevaient des activités du Registre international des substances chimiques potentiellement toxiques (RISCPT), dont huit bulletins du RISCPT, par manque de fonds extra-budgétaires, et 40 examens de publications scientifiques sur les substances chimiques dangereuses pour l'environnement et sur les processus chimiques ayant une

/...

incidence mondiale, examens considérés désormais comme une activité intermédiaire conduisant à la publication des bulletins du RISCPT, à incorporer le cas échéant dans les rapports du Conseil d'administration du PNUE; b) sept produits relevant du Système international de référence aux sources de renseignements sur l'environnement (INFOTERRA), du fait que les efforts visant à établir des centres régionaux de services INFOTERRA n'ont que partiellement abouti, et quelques numéros de l'Annuaire international des services d'information sur l'environnement et d'annuaires spécialisés; et c) plusieurs publications telles que l'annuaire des institutions et des ressources pour la formation et le matériel de formation en matière d'environnement. Les reports sont principalement dus aux vacances de poste.

18.5 Des produits supplémentaires ont été exécutés au titre a) de l'élément de programme 1.1 (Données relatives à l'environnement et état de l'environnement), avec des rapports supplémentaires sur l'état de l'environnement; b) de l'élément de programme 1.3 [Système mondial de surveillance continue de l'environnement (GEMS)], avec des rapports supplémentaires concernant la base de données sur les ressources mondiales; c) de l'élément de programme 1.5 (RISCPT), avec une liste additionnelle de substances chimiques potentiellement toxiques, un plus grand nombre de bulletins du RISCPT et deux volumes du dossier juridique RISCPT; d) de l'élément de programme 2.2 (Santé des populations et environnement), avec des publications techniques supplémentaires sur les critères d'hygiène du milieu; et e) de l'élément de programme 3.1 (Ecosystèmes des terres arides et semi-arides et lutte contre la désertification), avec un certain nombre de produits supplémentaires comprenant des réunions et un film sur la lutte contre la désertification.

18.6 Pour les produits devant bénéficier de la priorité absolue, le taux d'exécution a été de 93 % (voir A/43/326, annexe III). Les trois reports ont trait à des publications techniques, notamment, au titre des GEMS, un bulletin sur la surveillance des systèmes climatiques et un résumé sur ce sujet devant paraître au début de 1988, de même qu'une publication sur l'évaluation à l'échelle mondiale de la gestion écologique des eaux intérieures. Le report de ce dernier produit, qui doit être exécuté à la fin de 1988, est dû à des retards dans l'exécution du projet qui appuie cette activité. Deux produits reportés de l'exercice biennal 1984-1985 ont été éliminés.

18.7 Alors que la formation a continué d'être un élément important des activités opérationnelles, l'exécution de projets de coopération technique, y compris des projets pilotes, et la fourniture de services consultatifs ont pris de l'ampleur en 1986-1987. Le PNUE a organisé quelque 60 cours de formation, ateliers et cours d'études supérieures, a pris part à une cinquantaine de projets de coopération technique et de projets pilotes et a effectué plus de 20 missions régionales de services consultatifs. En outre, au titre de l'élément de programme 5.3 (Mers régionales), de nombreuses réunions régionales se sont tenues à l'appui de l'exécution des plans d'action régionaux.

18.8 En ce qui concerne les services d'information, plus de 200 reportages et communiqués ont été produits par le siège du PNUE pour les différents médias. Au titre des programmes régionaux d'information, le PNUE a produit 120 bulletins d'information et résumés des nouvelles et les bureaux régionaux et de liaison ont produit et distribué 500 articles de presse.

/...

18.9 Une part importante des travaux du PNUE continue de consister à fournir des réponses techniques à des demandes de renseignements sur des questions environnementales. A cette fin, il a été répondu à plus de 23 000 questions dans le cadre d'INFOTERRA au titre de l'information de fond sur l'environnement et de l'orientation des utilisateurs, à plus de 300 questions intéressant l'industrie et l'environnement et à plus de 600 questions au titre du RISCPT.

Chapitre 19. CENTRE DES NATIONS UNIES POUR LES ETABLISSEMENTS HUMAINS (HABITAT)

Tableau 19.1. Analyse de l'exécution des programmes à l'échelon des produits en 1986-1987 par rapport à ce qui était prévu dans le budget-programme de l'exercice biennal 1986-1987 (A/40/6 et Add.1) a/

(Nombre de produits)

Programme d'activité	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	Produits supplémentaires ajoutés			Taux d'exécution						
								Variations par rapport au programme		A la demande		Sur l'initiative d'un organe délibérant		A	B	C	D
								Prévus	Exécutés	Remaniés	Reportés	Eliminés	Secrétariat				
(8)	(9)	(10)	(11)														
Activités relatives aux établissements humains	130	60	13	41	16	-	13	46	56	56	66						

a/ Pour une explication détaillée des colonnes 1) à (7) et des colonnes (8) à (11), voir respectivement les paragraphes 15 et 16 du document A/43/326.

19.1 L'augmentation du nombre des produits, qui est passé de 103 en 1984-1985 à 130 en 1986-1987, est principalement due au fait qu'au cours de l'exercice précédent, un certain nombre d'activités figurant dans plusieurs sous-programmes avaient un caractère intermédiaire, alors que, pour l'exercice 1986-1987, les produits de ces activités étaient finals.

19.2 Sur les 13 produits reportés des exercices précédents, les deux produits de l'exercice 1982-1983 ont été annulés et deux des 11 produits de l'exercice 1984-1985 ont été de nouveau reportés (voir également le document A/43/326, tableau 3).

19.3 Au cours de l'exercice biennal, le pourcentage moyen de postes d'administrateur inscrits au budget ordinaire vacants au Centre était de l'ordre de 23 %; il convient cependant de noter que pour la seule année 1987, ce pourcentage a dépassé 31 %. Le taux élevé de vacances de poste a eu des répercussions considérables sur l'exécution du programme du Centre. Toutefois, il a également été fait état d'autres facteurs, et notamment de retards en ce qui concerne l'engagement de consultants ainsi que l'édition et l'impression de publications, dans le deuxième cas en raison d'un manque de personnel d'édition et de l'insuffisance du matériel d'imprimerie.

19.4 Sur les 41 ajournements, 36 concernaient des publications techniques et cinq des services d'information tels qu'une présentation audio-visuelle sur des systèmes de transport et des pochettes d'information portant sur des thèmes de l'Année internationale du logement des sans-abri. Les 16 produits annulés étaient des publications techniques, dont huit numéros du Bulletin de l'Année internationale du logement des sans-abri et quatre publications non prioritaires. La principale raison de ces ajournements et de ces annulations a été le pourcentage élevé de postes vacants, qui a été particulièrement marqué pendant la seconde année de l'exercice. Quoique aucun des huit sous-programmes n'ait été épargné par ces ajournements et ces annulations, les plus touchés ont été le sous-programme 5 (Infrastructure à bon marché pour les établissements humains), le sous-programme 6 (Les sols) et le sous-programme 7 (Mobilisation de ressources financières pour le développement des établissements humains).

19.5 Les 13 produits supplémentaires ajoutés sur l'initiative du secrétariat se rapportent à des bourses de perfectionnement en matière de gestion des systèmes d'établissements humains à l'échelle des différentes régions d'un pays, d'une part, et de financement et gestion du développement urbain, de l'autre, ainsi qu'à des monographies supplémentaires pour l'Année internationale du logement des sans-abri et des notes techniques sur les matériaux de construction produits localement.

19.6 Comme on peut le voir à l'annexe III du document A/43/326, les activités ayant une priorité absolue ont été exécutées à 66 % en raison de l'ajournement de quatre publications techniques portant sur les établissements à faible revenu et sur l'utilisation des sources d'énergie nouvelles et renouvelables. Leur parution est maintenant prévue pour l'été de 1988, ce retard étant dû aux raisons énoncées ci-dessus, au paragraphe 19.3.

19.7 Il a été fait état de la diffusion d'informations scientifiques et techniques au titre de deux programmes annuels dans le cadre desquels on a notamment répondu à plus de 1 500 demandes de renseignements et prêté des films à des organismes publics, des organisations non gouvernementales et des établissements d'enseignement.

19.8 Au total, 144 bourses de perfectionnement ont été octroyées, principalement pour permettre aux bénéficiaires de participer à des cours de formation s'adressant à des fonctionnaires et à des planificateurs dans des domaines tels que la gestion de systèmes d'établissements humains à l'échelle des différentes régions d'un pays, le financement de logements et de travaux de développement, la gestion de l'aménagement urbain ou de projets urbains et le financement de programmes relatifs aux établissements humains.

19.9 En ce qui concerne la coopération technique, 45 des 48 projets envisagés à l'origine ont été exécutés, et 38 projets nouveaux ont été ajoutés à ce nombre, alors qu'il était initialement prévu d'en ajouter 50. Cette situation résulte de l'approbation tardive des projets au titre du quatrième cycle de programmation du PNUD. L'évolution des priorités s'est traduite par de nouveaux projets en ce qui concerne les institutions et la gestion des établissements humains, d'une part, et la planification des établissements humains, d'autre part, tandis que le nombre de projets a légèrement diminué dans le domaine de la mobilisation de ressources financières pour le développement des établissements humains.

Chapitre 20B. DIVISION DES STUPÉFIANTS

Tableau 20B.1. Analyse de l'exécution des programmes à l'échelon des produits en 1986-1987 par rapport à ce qui était prévu dans le budget-programme de l'exercice biennal 1986-1987 (A/40/6 et Add.1) ^{a/}

(Nombre de produits)

Programme d'activité	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	Produits supplémentaires ajoutés				Taux d'exécution			
								Variations par rapport au programme		Produits supplémentaires ajoutés		A la demande		Sur l'initiative d'un organe	
	Prévus	Exécutés	Remaniés	Reportés	Éliminés	Délibérant	Secrétariat	A	B	C	D	(8)	(9)	(10)	(11)
Division des stupéfiants	319	282	2	24	11	2	-	88	85	89	89	88	85	89	89

^{a/} Pour une explication détaillée des colonnes (1) à (7) et des colonnes (8) à (11), voir respectivement les paragraphes 15 et 16 du document A/43/326.

20B.1 Au cours de l'exercice biennal 1986-1987, le pourcentage moyen de postes d'administrateur vacants dans la Division des stupéfiants a été de 18 %; il convient de noter que pour la seule année 1987 ce pourcentage était d'environ 22 %. En outre l'établissement de documents devant être présentés à la Conférence internationale sur l'abus et le trafic illicite des drogues et la participation au service de cette conférence ont influé sur le travail de la Division.

20B.2 Le taux d'exécution global des produits de la Division pour l'exercice biennal, y compris les produits supplémentaires ajoutés à la demande d'organes délibérants après l'approbation du programme de travail, a été de 89 % comme il est indiqué au tableau 20B.1 ci-dessus. Le nombre total de produits prévus (voir tableau 20B.1, colonne 1) comprend 12 produits reportés de l'exercice 1982-1983 (8) et de l'exercice 1984-1985 (4). Sur ces 12 produits, 10 avaient été reprogrammés et figuraient donc dans le programme de travail initial pour 1986-1987, les deux autres étant des produits supplémentaires (voir également A/43/326, tableau 3).

20B.3 Les 24 produits reportés comprennent 16 publications techniques, trois rapports, les services nécessaires pour trois réunions et quatre autres produits. Les 11 produits éliminés comprennent six publications techniques, deux rapports, les services nécessaires pour une réunion et deux autres produits.

20B.4. Les produits reportés se répartissent comme suit : a) deux publications techniques, une sur les lois nationales sur le contrôle des drogues et l'autre sur l'index cumulatif desdites lois, ont été reportées à la suite de l'adoption de la résolution I (S-IX) par la Commission des stupéfiants, résolution que l'Assemblée générale a fait sienne dans sa résolution 41/126, dans laquelle l'Assemblée a prié le Secrétaire général d'établir, à titre prioritaire, un projet de convention contre le trafic illicite des drogues; b) deux rapports de la Commission des stupéfiants ont été reportés par suite de l'adoption de la résolution 1987/27 du Conseil économique et social, dans laquelle le Conseil a demandé l'établissement d'un rapport détaillé à titre de contribution au projet de convention sur les stupéfiants; c) deux produits, dont "l'Organisation des Nations Unies et la lutte contre l'abus des drogues", sont en cours d'exécution et devraient être achevés en 1988; d) les 18 produits restants ont été reportés par suite du pourcentage élevé de postes vacants et de la non-réception des fonds extra-budgétaires prévus. Les éliminations sont toutes imputables au pourcentage relativement élevé de postes vacants.

20B.5 Le taux d'exécution des produits, en ce qui concerne les activités considérées comme devant bénéficier de la priorité absolue, a été de 96 %.

20B.6 Au total, 291 produits de coopération technique, financés par le Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues, ont, d'après la Division, été exécutés. Il s'agit notamment de la formation de 38 fonctionnaires de laboratoires nationaux des stupéfiants, de l'assistance matérielle et scientifique apportée à 73 laboratoires nationaux et de l'exécution d'autres types de projets.

Chapitre 20C. SECRETARIAT DE L'ORGANE INTERNATIONAL DE CONTRÔLE DES STUPÉFIANTS

Tableau 20C.1. Analyse de l'exécution des programmes à l'échelon des produits en 1986-1987 par rapport à ce qui était prévu dans le budget-programme de l'exercice biennal 1986-1987 (A/40/6 et Add.1) a/

(Nombre de produits)

Programme d'activité	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	Produits supplémentaires ajoutés				Taux d'exécution				
								Variations par rapport au programme					A La demande Sur l'initiative d'un organe du Secrétariat			
								Prévus	Exécutés	Remaniés	Reportés		Eliminés	Reportés	Eliminés	délibérant
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)						
Secrétariat de l'Organe international de contrôle des stupéfiants	100	91	-	4	5	9	-	91	91	91	91	91				

a/ Pour une explication détaillée des colonnes (1) à (7) et des colonnes (8) à (11), voir respectivement les paragraphes 15 et 16 du document A/43/326.

20C.1 Au cours de l'exercice biennal 1986-1987, le pourcentage moyen de postes d'administrateur vacants au secrétariat de l'Organe international de contrôle des stupéfiants a été de 12 %. Il convient de noter, à ce propos, que le Secrétaire adjoint de l'Organe a été détaché à temps plein auprès du secrétariat de la Conférence internationale sur l'abus et le trafic illicite des drogues.

20C.2 Le taux global d'exécution des produits du secrétariat de l'Organe, y compris les produits supplémentaires ajoutés à la demande d'organes délibérants après l'approbation de son programme de travail, a été de 91 % pour l'exercice biennal. Il convient de noter que pendant l'exercice, le secrétariat a exécuté neuf produits supplémentaires au titre de l'établissement de la documentation présentée à la Conférence internationale sur l'abus et le trafic illicite des drogues, des services nécessaires pour cette conférence et de l'établissement de quatre rapports supplémentaires sur des questions précises à l'intention de l'Organe.

20C.3 Parmi les produits reportés figurent deux publications techniques, une sur les statistiques des substances psychotropes et le manuscrit révisé de la Liste des substances psychotropes sous contrôle international (Liste verte); des manuscrits ont été établis pendant l'exercice biennal mais leur publication a été retardée. Deux études, à publier dans le Rapport annuel de l'Organe international de contrôle des stupéfiants et dans les Statistiques sur les substances psychotropes, ont été reportées par suite des tâches supplémentaires confiées au secrétariat de l'Organe en rapport avec la Conférence.

20C.4 En ce qui concerne les produits éliminés, trois documents d'information (qui devaient bénéficier de la priorité absolue) devant contenir des statistiques et des résultats de recherche sur les cas possibles de violation grave des traités et/ou des activités illicites concernant les drogues pour l'information de l'Organe et l'adoption de mesures par celui-ci ont été annulés du fait que le poste de juriste chargé de ces activités est resté vacant pendant le gros de l'exercice biennal. En outre, deux publications techniques, à savoir les éditions de 1985 et de 1986 des Statistiques des stupéfiants et états comparatifs des évaluations et des statistiques sur les stupéfiants, n'ont pas été publiées et sont donc indiquées comme ayant été éliminées; il convient toutefois de noter que le secrétariat avait compilé les données et établi le manuscrit aux fins d'examen par l'Organe.

20C.5 Le taux d'exécution des produits intéressant des activités devant bénéficier de la priorité absolue a été de 76 %, 13 produits devant bénéficier de la priorité absolue, trois des huit documents d'information et les études de cas spéciales, ayant été éliminés pour les raisons indiquées au paragraphe 20C.4 ci-dessus.

20C.6 En ce qui concerne les activités de coopération technique, 32 produits, en partie financés par le Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues, ont été exécutés.

Chapitre 21. HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES

Tableau 21.1. Grands indicateurs d'exécution établis en fonction du produit final de l'activité du HCR au cours de l'exercice biennal 1986-1987

Programme d'activité	Nombre des grands indicateurs	
	Produits prévus 1986-1987	Produits exécutés 1986-1987
1. <u>Protection internationale : instruments internationaux relatifs au statut des réfugiés et autres instruments internationaux en faveur des réfugiés</u>	Non précisé	9
Consultations et négociations avec les gouvernements en ce qui concerne l'adhésion à la Convention des Nations Unies de 1951 relative au statut des réfugiés	Non précisé	7
Notes sur l'adhésion aux instruments internationaux et sur la détention de réfugiés et de personnes en quête d'asile	Non précisé	2
2. <u>Protection internationale : réalisation des droits des réfugiés</u>	Non précisé	85
Conférences et colloques nationaux, régionaux et internationaux sur les droits des réfugiés	Non précisé	71
Séminaires sur les droits des réfugiés	Non précisé	14
3. <u>Protection internationale : promotion et diffusion des principes du droit applicable aux réfugiés</u>	Non précisé	78
Réunions sur la promotion du droit applicable aux réfugiés	Non précisé	32
Bourses d'études du droit applicable aux réfugiés	Non précisé	30
Rapports sur la diffusion des principes du droit applicable aux réfugiés	Non précisé	5
Publications techniques sur la diffusion des principes du droit applicable aux réfugiés	Non précisé	10

/...

Tableau 21.1 (suite)

Programme d'activité	Nombre des grands indicateurs	
	Produits prévus 1986-1987	Produits exécutés 1986-1987
Mise à jour et développement des collections de documentation sur le droit applicable aux réfugiés	Non précisé	1
4. <u>Assistance matérielle : rapatriement librement consenti</u>	Non précisé	1 802
Réunions sur l'identification des possibilités de rapatriement volontaire et de l'action en vue de les développer	Non précisé	2
Dispositions en vue de la délivrance de titres de voyage et de visas	Non précisé	1 800
5. <u>Appui aux programmes : relations extérieures, information et appels de fonds</u>	Non précisé	947
Activités d'appel de fonds	Non précisé	769
Information	Non précisé	178

21.1 Pour l'exercice biennal, le pourcentage moyen de postes d'administrateur vacants inscrits au budget ordinaire a été de 5 %. Le montant effectif des fonds extra-budgétaires a été, comme il était indiqué dans le deuxième rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget-programme (voir A/C.5/42/40/Add.21), de 759,1 millions de dollars.

21.2 Le Haut Commissaire des Nations Unies fait rapport chaque année au Comité exécutif du programme du Haut Commissaire sur les activités d'assistance, y compris les programmes par pays qu'il est proposé de financer par des contributions volontaires. Il présente également des rapports annuels à l'Assemblée générale. Les rapports du Comité exécutif sont présentés en additifs aux rapports du Haut Commissaire à l'Assemblée.

21.3 Au cours de l'exercice biennal, sept Etats ont adhéré à la Convention des Nations Unies de 1951, à savoir la Guinée équatoriale, Tuvalu, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Venezuela, le Malawi, le Cap-Vert et la Mauritanie. En outre, deux notes ont été établies sur l'adhésion aux instruments internationaux et sur la détention des réfugiés et des personnes en quête d'asile.

21.4 Soixante et onze conférences et colloques nationaux, régionaux et internationaux ont été consacrés au problème des réfugiés. En outre, 14 ateliers ou séminaires ont eu lieu pendant l'exercice biennal. Des groupes de travail internes ont été constitués au HCR et des réunions ont eu lieu avec des responsables gouvernementaux à la suite de la réunion de La Haye pour étudier les problèmes de certains groupes de réfugiés. Au titre du Programme de formation à la gestion de situations d'urgence, un atelier régional a réuni à Nairobi 46 participants, dont des fonctionnaires du HCR, d'autres organismes des Nations Unies, de gouvernements et d'organisations non gouvernementales. Un séminaire international a été consacré à l'application en Afrique de la Convention de l'OUA de 1969 et de la Convention des Nations Unies de 1951 relative au statut des réfugiés. D'autres réunions, notamment la Conférence d'Oxford, le troisième séminaire du groupe d'experts sur les questions humanitaires des pays européens socialistes, le deuxième Congrès mondial des droits de l'homme, le Séminaire sur le droit des réfugiés destiné aux représentants gouvernementaux des pays du Pacifique sud, le Séminaire sur le droit des réfugiés à l'intention des fonctionnaires s'occupant des réfugiés en Amérique du Sud, le Séminaire de droit international organisé par le Bureau des affaires juridiques du Secrétariat de l'ONU, le cours de formation au droit des réfugiés à l'intention des pays de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, une réunion sur l'enseignement des droits de l'homme dans la région de l'Asie et du Pacifique, le cours de droit des réfugiés de San Remo et le cours de formation au droit des réfugiés à l'intention des fonctionnaires intéressés (groupes I et II).

21.5 Pendant chacune des années de l'exercice biennal, 32 réunions consacrées à la question des réfugiés ont eu lieu, notamment celles des organes suivants : Commission des droits de l'homme, Comité des migrations, des réfugiés et de la démographie du Conseil de l'Europe, le Comité ad hoc de l'asile, l'Organisation de l'unité africaine et le Bureau de l'OUA pour les réfugiés, l'Organisation de la Conférence islamique, l'Organisation des Etats américains, le Comité consultatif juridique afro-asiatique et le Comité intergouvernemental pour les migrations.

En outre, 30 bourses ont été accordées, six de plus que prévu au budget-programme, pour amener les centres universitaires à s'intéresser aux lois relatives aux réfugiés.

21.6 Cinq rapports ont été produits dans le cadre du Recueil d'instruments internationaux relatifs aux réfugiés, à savoir les suppléments de 1984, de 1985 et de 1986 du répertoire des conclusions sur la protection internationale des réfugiés adoptées par le Comité exécutif, un rapport sur les attaques militaires entre les camps et zones d'installation de réfugiés en Afrique australe et ailleurs, et un rapport sur la réunion du groupe d'experts sur les réfugiés temporaires en périodes d'afflux massifs. En outre, 10 publications techniques ont été consacrées à des questions telles que les procédures et critères visant à déterminer le statut de réfugié, la protection internationale des réfugiés, la réunification des familles, la suite donnée aux conclusions du Sous-Comité pour la détermination du statut de réfugié en cas de demandes d'octroi de statut de réfugié manifestement non fondées ou abusives, la protection des réfugiés lors des conflits armés, le rôle du HCR dans les procédures nationales de détermination du statut de réfugié, les travaux préparatoires relatifs à la Convention de 1951 et la tradition arabo-islamique en matière d'asile. Le Centre de documentation sur le droit applicable aux réfugiés a été encore renforcé au cours de l'exercice biennal grâce à l'apport d'effectifs supplémentaires financés au moyen de fonds extra-budgétaires.

21.7 Deux réunions ont eu lieu pour faciliter le rapatriement volontaire des réfugiés ou groupes de réfugiés dans leur pays d'origine et une commission tripartite a été créée au cours du premier semestre de 1986, composée de représentants des Gouvernements salvadorien et hondurien et du HCR pour étudier cette question. En outre, des dispositions ont été prises en matière de délivrance de titres de voyage et de visas. Au cours du seul premier trimestre de 1986, près de 1 800 titres de voyage conventionnels ont été délivrés. Un rapport a été présenté au Conseil économique et social sur le transport et la réinstallation des réfugiés dans leur pays d'origine.

21.8 En ce qui concerne les activités d'appels de fonds, 412 millions de dollars ont été recueillis en 1986 et 357 millions de dollars en 1987. En ce qui concerne les activités d'information, 24 numéros de la publication Réfugiés ont paru, ainsi que 69 bulletins d'information, 15 brochures ou plaquettes. Enfin, 50 communiqués de presse, 5 films et 15 coproductions de télévision ainsi que bon nombre de calendriers et dépliants ont été produits.

Chapitre 22. BUREAU DU COORDONNATEUR DES NATIONS UNIES POUR LES SECOURS
 EN CAS DE CATASTROPHE

Tableau 22.1. Analyse de l'exécution des programmes à l'échelon des produits en 1986-1987 par rapport à ce qui était prévu dans le budget-programme de l'exercice biennal 1986-1987 (A/40/6 et Add.1) a/

(Nombre de produits)

Programme d'activité	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	Produits supplémentaires ajoutés				(11)				
								Variations par rapport au programme		A la demande			d'un organe		Taux d'exécution	
								Prévus	Exécutés	Remaniés	Reportés/Éliminés		délibérant	Secrétariat	A	B
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)						
Coordination des secours en cas de catastrophe, planification préalable et prévention des catastrophes	204	168	-	-	36	-	4	82	82	82	84					

a/ Pour une explication détaillée des colonnes (1) à (7) et des colonnes (8) à (11), voir respectivement les paragraphes 15 et 16 du document A/43/326.

22.1 Pour l'exercice biennal, le pourcentage moyen des postes d'administrateur inscrits au budget ordinaire qui étaient vacants a été d'environ 5 %. Aux dernières estimations, les fonds extra-budgétaires s'élevaient à 3,1 millions contre les quelque 2,5 millions de dollars, dont faisait état le deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 1986-1987 (A/C.5/42/40/Add.22).

22.2 La description du programme de travail pour l'exercice biennal 1986-1987 était plus détaillée que pour l'exercice précédent, notamment au niveau de la quantification des produits, puisque deux tiers des produits cités avaient été quantifiés dès le départ; il a donc été possible d'exprimer en pourcentage le taux global d'exécution des programmes (voir colonnes (8) à (11) du tableau 22.1 ci-dessus). Il convient par ailleurs de noter que, vu l'imprévisibilité des catastrophes, il est impossible de quantifier avec précision les activités que le Bureau sera appelé à entreprendre.

22.3 Au cours de l'exercice biennal, le Bureau du Coordonnateur est intervenu à l'occasion de 39 catastrophes de grande ampleur alors que 60 à 80 étaient initialement prévues. Les produits dont il est fait état dans le tableau 22.1 ci-dessus comprennent deux programmes annuels qui prévoient : a) la participation du Bureau aux mesures plus modestes prises lors de 108 situations d'urgence de moindre ampleur et b) l'octroi de dons à 17 pays touchés par des catastrophes.

22.4. Les 36 produits éliminés l'ont été en raison de l'écart entre les prévisions initiales et les produits effectivement exécutés, cette différence s'expliquant notamment par ce qui a été dit au paragraphe 22.2 à propos de la quantification des activités du Bureau. Il s'agissait de missions d'évaluation (10), d'études de plans nationaux de planification préalables des pays particulièrement exposés aux catastrophes (8) et des missions interorganisations (18).

22.5 Le Secrétariat a amorcé quatre produits supplémentaires ayant trait à des rapports de mission sur la gestion des secours en cas de catastrophe.

22.6 Grâce aux efforts particuliers du Bureau, les activités ayant priorité absolue ont été exécutées à 100 % (voir A/43/326, annexe III).

22.7 Outre ces activités, le Bureau a exécuté 33 projets dans plusieurs pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, et organisé un programme de formation en vue de l'élaboration et du renforcement des plans nationaux et régionaux en prévision de catastrophe, tenu 11 séminaires/ateliers et 11 missions d'assistance.

Chapitre 23. DROITS DE L'HOMME

Tableau 23.1. Analyse de l'exécution des programmes à l'échelon des produits en 1986-1987 par rapport à ce qui était prévu dans le budget-programme de l'exercice biennal 1986-1987 (A/40/6 et Add.1) ^{a/}

Programme d'activité	(Nombre de produits)												
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	Produits supplémentaires ajoutés			Taux d'exécution		
								A	B	C		D	
Prévus	Exécutés	Remaniés	Reportés	Éliminés	Reportés	Éliminés	d'un organe délibérant	Sur l'initiative du	Secrétariat	A	B	C	D
233	144	30	51	8	9	9	61	74	75	79			
Activités dans le domaine des droits de l'homme													

^{a/} Pour une explication détaillée des colonnes (1) à (7) et des colonnes (8) à (11), voir respectivement les paragraphes 15 et 16 du document A/43/326.

23.1 Au cours de l'exercice biennal, le pourcentage moyen des postes d'administrateur vacants inscrits au budget ordinaire du Centre a été d'environ 7 %.

23.2 Le taux d'exécution des produits a été de 79 % en moyenne du fait, essentiellement, que 51 produits ont été reportés. Il s'agit de 26 publications techniques et de 10 rapports ainsi que des services à fournir pour 15 réunions.

23.3 La parution d'un certain nombre de publications techniques et de rapports a été ajournée, en particulier ceux considérés comme non prioritaires, notamment huit numéros du Bulletin des droits de l'homme. D'autres rapports sont dus au retard intervenu dans la publication de certains ouvrages, des manuscrits ayant été achevés et envoyés à l'imprimeur mais n'ayant pas été publiés avant la fin de l'exercice. En outre, deux rapports relatifs aux allégations des violations des droits syndicaux qui devaient être présentés au Conseil économique et social n'ont pas été établis, aucune plainte nécessitant l'établissement d'un rapport en application des procédures établies par le Conseil dans sa résolution 277 (X) n'ayant été reçue.

23.4 Un certain nombre de réunions qui devaient se tenir en 1986 ont été ajournées ou différées, le calendrier des réunions ayant été révisé pour tenir compte de la crise financière actuelle, ou ne se sont pas tenues pour d'autres raisons. Par exemple, le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (organe créé par traité) n'a pas tenu de session d'été en 1986, les versements effectués par les Etats parties à la Convention n'ayant pas été suffisants pour couvrir les dépenses du Comité au titre de cette session. Le Groupe de travail du Comité chargé d'examiner les communications présentées au Comité en application de l'article 14 de la Convention ne s'est pas réuni, les renseignements qui lui avaient été communiqués ne justifiant pas la tenue d'une réunion.

23.5 Les 30 produits remaniés concernent essentiellement des rapports, des missions confidentielles et des études, ainsi qu'un certain nombre de réunions. Les rapports trimestriels aux membres de la Commission des droits de l'homme touchant l'application des décisions confidentielles prises par la Commission à propos de situations particulières concernant les droits de l'homme et les études confidentielles, les missions de bons offices ou autres activités similaires décidées par la Commission ou la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités ont été fusionnés puisqu'ils portent tous sur des décisions confidentielles prises par ces organes. D'autres rapports ont été remaniés parce qu'ils devaient être fusionnés et publiés en 1987 de façon à couvrir une période de 24 mois en raison du report de la réunion pertinente. Cela a été le cas des rapports annuels à la Sous-Commission, qui ne s'est réunie qu'une seule fois en 1987. En outre, le Groupe de travail d'experts gouvernementaux sur le droit au développement n'a tenu aucune de ses trois réunions prévues pour 1986, conformément aux décisions 40/425 et 40/427 de l'Assemblée générale de façon à permettre à la Commission des droits de l'homme, lors de sa quarante-deuxième session, de donner au Groupe de travail les directives nécessaires pour ses travaux futurs. Par sa résolution 1986/16 (que le Conseil économique et social a fait sienne dans sa décision 1986/133), la Commission des droits de l'homme a décidé que le Groupe de travail ne devrait tenir qu'une seule des trois réunions prévues pour 1987. Un autre produit remanié concerne le Groupe

de travail de session d'experts gouvernementaux chargé d'étudier l'application du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels qui, conformément à la résolution 1985/17 du Conseil, a été rebaptisé Comité des droits économiques, sociaux et culturels et doté d'un nouveau mandat.

Chapitre 24. PROGRAMME ORDINAIRE DE COOPERATION TECHNIQUE

Tableau 24.1. Résumé : services consultatifs sectoriels, régionaux et sous-régionaux

Programme	Mois de travail disponibles	Mois de travail consacrés aux missions	Pourcentage	Nombre de missions
	(1)	(2)	(3)	(4)
Alimentation et agriculture	29	8	27	8
Questions et politiques relatives au développement	566	319	55	313
Droits de l'homme	10	10	100	3
Etablissements humains	72	48	66	66
Développement industriel	48	34	70	31
Commerce international	138	113	81	123
Ressources naturelles	298	220	73	193
Administration et finances publiques	207	99	47	100
Science et technique	34	14	41	10
Développement social	113	86	76	67
Statistiques	120	85	70	87
Transports, communications et tourisme	99	70	71	73
Energie	224	130	58	133
Equipe de conseillers des Nations Unies pour le développement dans le Pacifique sud	16	14	87	-
Total	1 974	1 250	63	1 207

24.1 Le présent rapport rend compte des services consultatifs fournis, des activités menées en matière de formation et de l'exécution de quelques projets pilotes indiqués au titre des différents types de programme; la présentation et la méthodologie sont celles qui ont été adoptées la première fois que le présent chapitre a été introduit dans le rapport sur l'exécution du programme pour l'exercice biennal 1984-1985 (A/41/318 et Add.1).

24.2 Les services consultatifs sont présentés sous forme de tableaux séparés : les services consultatifs sectoriels, dans le tableau 24.2 et les activités régionales et sous-régionales dans le tableau 24.3. Le tableau 24.1 présente une récapitulation d'ensemble. Conformément à la méthode employée, qui a été adaptée de manière à faire ressortir les éléments essentiels de ces services, les quatre colonnes des tableaux sont les suivantes :

a) La colonne (1) concerne le nombre total de mois de services consultatifs fournis sous contrat (y compris les services de courte durée et les services de consultants) au cours de l'exercice (24 mois de travail maximum), compte tenu bien entendu des congés annuels et des congés de maladie éventuels;

b) La colonne (2) indique le temps effectivement passé à fournir des services consultatifs (c'est-à-dire en mission), y compris le temps consacré directement aux travaux préparatoires, aux rapports de mission ou à des tâches similaires;

c) La colonne (3) donne le rapport entre le nombre de mois consacrés aux missions et le nombre de mois réellement disponibles;

d) La colonne (4) indique le nombre de missions effectivement entreprises au cours de l'exercice.

24.3 Le taux global d'utilisation des services consultatifs a légèrement diminué (il est passé de 65 % en 1984-1985 à 63 % en 1986-1987), mais le nombre total de missions effectuées est passé de 1 068 à 1 207, soit 13 % d'augmentation (voir le document A/43/326, par. 35, dans lequel on trouvera un aperçu général du programme).

24.4 En comparant le volume des activités de formation à celui de l'exercice biennal précédent, on constate que si les activités sectorielles ont légèrement diminué, les activités régionales et sous-régionales ont sensiblement augmenté, comme on l'explique de façon plus détaillée dans les paragraphes 24.9 et 24.11 ci-après.

24.5 Les services consultatifs sont présentés ci-après sous forme de tableaux accompagnés de brefs commentaires, notamment de données relatives à la formation et aux projets pilotes, selon le cas, en ce qui concerne : A. Les services consultatifs sectoriels et B. Les services consultatifs régionaux et sous-régionaux.

A. Services consultatifs sectoriels

Tableau 24.2. Principaux indicateurs d'exécution des services consultatifs sectoriels, par programme

Programme	Mois de travail disponibles	Mois de travail consacrés aux missions	Pourcentage	Nombre de missions
	(1)	(2)	(3)	(4)
Questions et politiques relatives au développement	253	84	33	104
Droits de l'homme	10	10	100	3
Etablissements humains	72	48	66	66
Commerce international	72	58	80	80
Ressources naturelles	277	204	73	240
Administration et finances publiques	177	80	45	85
Développement social	53	46	86	42
Statistiques	57	53	92	48
Transports, communications et tourisme	24	20	83	20
Energie	145	74	51	90
Total	1 140	677	59	778

24.6 Les services consultatifs sectoriels ont été assurés, suivant le cas, par le Département de la coopération technique pour le développement, le Département des affaires économiques et sociales internationales, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat) et le Centre pour les droits de l'homme; la Commission économique pour l'Europe (CEE) a continué de fournir les services d'un conseiller en matière de transports. A la fin de l'exercice biennal 1986-1987, il restait au total 121 demandes de services consultatifs à satisfaire; la fourniture de ces services a été reportée à 1988 (Département de la coopération technique pour le développement : 103, Habitat : 13 et CEE : 5).

/...

24.7 Comme le montre le tableau 24.2 ci-dessus, quelque 59 % des mois de travail disponibles au titre des services consultatifs ont été consacrés à des missions. Compte tenu du nombre de missions qui ont effectivement eu lieu, la durée moyenne d'une mission a été d'un mois environ. Par rapport à l'exercice 1984-1985, le taux d'utilisation [voir plus haut, par. 24.2, c)] est tombé de 62 à 59 %, mais le nombre de missions entreprises est passé de 590 à 704, soit une augmentation de 19 %.

24.8 En ce qui concerne les projets pilotes hors Siège, sur trois projets en cours au 1er janvier 1986 et trois projets entrepris au cours de l'exercice 1986-1987, le Département de la coopération technique pour le développement en avait achevé cinq et reporté un à l'exercice en cours.

24.9 En ce qui concerne l'élément formation, 50 cours ou séminaires réunissant 742 participants ont été organisés; en outre, 215 bourses ont été octroyées, soit pour une formation individuelle, soit pour des cours ou des séminaires. Les cours et séminaires ont porté sur les ressources naturelles (11 cours à l'intention de 178 participants et boursiers), les statistiques (19, 283), l'administration et les finances publiques (4, 95), le développement social et les affaires humanitaires (2, 28), les établissements humains (1, 38), les questions et politiques relatives au développement (2, 41), les droits de l'homme (5, 186) et l'énergie (6, 108). Les activités sectorielles de formation ont été maintenues à peu près au même niveau que pendant l'exercice biennal précédent : on ne constate qu'une légère diminution du nombre de cours et de séminaires et du nombre total de participants et boursiers par rapport à l'exercice 1984-1985 (56 cours et séminaires et 1 127 participants).

B. Services consultatifs régionaux et sous-régionaux

Tableau 24.3 Principaux indicateurs d'exécution des services consultatifs régionaux et sous-régionaux

(Pour toutes les régions à l'exception de celle de la CEE)

Programme	Mois de travail disponibles	Mois de travail consacrés aux missions	Pourcentage	Nombre de missions
	(1)	(2)	(3)	(4)
Alimentation et agriculture	29	8	27	8
Questions et politiques relatives au développement	313	238	76	209
Développement industriel	48	34	70	31
Commerce international	66	55	83	43
Ressources naturelles	21	16	79	9
Administration et finances publiques	30	19	63	15
Science et technique	34	14	41	10
Développement social	60	40	66	25
Statistiques	63	32	50	39
Transports, communications et tourisme	75	50	66	53
Energie	79	56	71	61
Equipe de conseillers des Nations Unies pour le développement dans le Pacifique sud	16	14	87	-
Total	834	576	69	503

24.10 Les services consultatifs fournis dans les régions de la CESAP, la CEPALC, la CEA et la CESAO sont indiqués globalement par programme dans le tableau 24.3 ci-dessus. Comme le montre ce tableau, les mois de travail consacrés à des missions représentent en moyenne 69 % du nombre total de mois de travail disponibles pour la période, soit une légère augmentation par rapport à l'exercice 1984-1985, pour lequel ce pourcentage était de 68 %. En outre, le nombre de missions entreprises est passé de 478, en 1984-1985, à 503, soit une augmentation d'environ 5 %. Compte tenu du nombre de missions qui ont effectivement eu lieu, la durée moyenne d'une mission est d'un mois. Les secrétariats des quatre commissions ont en outre indiqué qu'à la fin de l'exercice biennal 1986-1987, il restait à satisfaire 33 demandes de services consultatifs, lesquels avaient été reportés à 1988 (CESAP : 20; CEPALC : aucune; CEA : 3; CESAO : 10).

24.11 La CESAP et la CEA étaient les seules à avoir un élément formation au titre du programme ordinaire de coopération technique, formation qui a consisté en 20 cours, séminaires et ateliers réunissant au total 727 participants, dans les domaines suivants : transports, communications et tourisme (2 séminaires, 32 participants), statistiques (3, 99), ressources naturelles (1, 16), questions et politiques relatives au développement (2, 57), administration et finances publiques (8, 418), science et technique (2, 39) et énergie (2, 66). Il convient de noter que, par rapport à l'exercice 1984-1985 (8 cours et séminaires, et 262 participants), les activités de formation ont été sensiblement renforcées.

Chapitre 26. ACTIVITES JURIDIQUES

Tableau 26.1. Analyse de l'exécution des programmes à l'échelon des produits en 1986-1987 par rapport à ce qui était prévu dans le budget-programme de l'exercice biennal 1986-1987 (A/40/6 et Add.1) a/

(Nombre de produits)

Programme d'activité	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)		(7)	Taux d'exécution			
						Produits supplémentaires ajoutés			A	B	C	D
						A la demande	Sur l'initiative d'un organe délibérant					
Respect, renforcement et unification du droit dans les affaires des Nations Unies	29	24	-	5	-	1	-	-	62	82	83	83
Accords internationaux	250	142	-	108	-	-	-	-	56	56	56	56
Développement progressif et codification du droit international	120	100	-	13	7	1	-	-	83	83	83	83
Conduite des activités juridiques de caractère général de l'Organisation des Nations Unies et développement de domaines spécialisés du droit	14	14	-	-	-	-	-	-	100	100	100	100
Harmonisation et unification progressives du droit commercial international	108	83	-	9	16	22	1	1	76	76	80	81
Total	521	363	-	135	23	24	1	1	69	69	70	71

a/ Pour une explication détaillée des colonnes (1) à (7) et des colonnes (8) à (11), voir respectivement les paragraphes 15 et 16 du document A/43/326.

26.1 Au cours de l'exercice biennal, le pourcentage moyen des postes d'administrateur vacants au Bureau des affaires juridiques, inscrits au budget ordinaire, a été d'environ 22 %.

26.2 Les activités juridiques ci-après ont été reprises au tableau 26.1 en tant que deux produits représentant le programme annuel mené à bien au cours de l'exercice biennal au titre des programmes indiqués ci-après :

a) Accords internationaux : i) 1 569 formalités de dépôt effectuées auprès du Secrétaire général et leur notification aux gouvernements et aux organisations intergouvernementales (contre environ 1 500 formalités prévues), ii) enregistrement de 3 254 traités et formalités consécutives accomplies par les gouvernements et organisations intergouvernementales (contre environ 5 000 prévus) et iii) établissement de 4 501 certificats d'enregistrement correspondants;

b) Développement progressif et codification du droit international : octroi de 38 bourses de perfectionnement et subventions pour frais de voyage à des participants à des cours régionaux de formation et de recyclage en droit international;

c) Conduite des activités juridiques de caractère général de l'Organisation des Nations Unies et développement de domaines spécialisés du droit : un certain nombre d'activités prévues au titre des sous-programmes 1 à 5 (indiqués en tant que 10 produits pour l'exercice biennal) concernaient notamment l'établissement de 2 353 conclusions écrites et avis juridiques, notamment 57 conclusions soumises au Tribunal administratif et au Comité des demandes de réformation de jugements du Tribunal administratif.

26.3 Les produits reportés de l'exercice biennal 1984-1985 et indiqués en tant que tels dans le rapport sur l'exécution du programme pour 1986-1987, étaient pour la plupart des volumes du Recueil des Traités; le même phénomène s'est reproduit pour l'exercice 1986-1987. Comme il ressort du tableau 3 du document A/43/326, alors que 141 produits avaient été reprogrammés, 21 avaient été ajoutés au programme de travail pour l'exercice biennal 1986-1987.

26.4 Les activités au titre du programme de publication des volumes du Recueil des Traités des Nations Unies, y compris le programme spécial destiné à réduire l'arriéré en ce qui concerne la publication du Recueil des Traités, sont effectuées dans le cadre du programme 2 (Accords internationaux). Il importe toutefois d'attirer l'attention sur deux aspects de ce programme de publication, à savoir a) compte tenu du nombre de volumes à publier, à savoir 160 pour l'exercice biennal, cela représente environ 30 % du nombre total de produits prévus à ce chapitre du budget-programme et b) pour que ces volumes puissent devenir des produits finals et, partant, être considérés comme ayant été exécutés, des services autres que le Bureau des affaires juridiques doivent intervenir. En conséquence, l'analyse qui est présentée au tableau 26.2 ci-dessous est considérée particulièrement pertinente du point de vue de la transparence des renseignements présentés en ce qui concerne l'exécution du programme. Dans ce tableau, on récapitule les renseignements présentés dans le tableau 26.1 ci-dessus sous forme de totaux partiels pour a) les seuls volumes du Recueil des Traités et b) tous les autres produits du Bureau des affaires juridiques.

Tableau 26.2. Analyse sommaire de l'exécution des programmes en 1986-1987, par rapport à ce qui était prévu dans le budget-programme de l'exercice biennal 1986-1987 (A/40/6 et Add.1) en ce qui concerne le Recueil des Traités des Nations Unies et tous les autres produits a/

(Nombre de produits)

Programme d'activité	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	Produits supplémentaires ajoutés		Taux d'exécution					
						Variations par rapport au programme		A la demande		A	B	C	D
						Prévus	Exécutés	Remaniés	Éliminés				
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)		
Recueil des Traités des Nations Unies seulement	160	69	-	91	-	-	-	43	43	43	43		
Tous les autres produits	361	294	-	44	23	24	1	61	81	93	94		
Total	521	363	-	135	23	24	1	69	69	70	71		

a/ Pour une explication détaillée des colonnes 1) à (7) et des colonnes (8) à (11), voir respectivement les paragraphes 15 et 16 du document A/43/326.

26.5 Au cours de l'exercice biennal, le taux d'exécution global des produits prévus pour ce chapitre a été de 71 %, lorsqu'on tient compte des produits supplémentaires. Les deux principaux facteurs qui expliquent ce taux ont été, d'une part, le pourcentage élevé de postes vacants (22 %) mentionné au paragraphe 26.1 ci-dessus et, d'autre part, l'ajournement de la publication des manuscrits du Recueil des Traités des Nations Unies établis par le Bureau des affaires juridiques. A ce propos, il est utile de se reporter aux renseignements figurant dans le tableau 26.2, qui fait apparaître que le taux d'exécution des produits autres que les volumes du Recueil des Traités a été de 81 % pour les produits initialement prévus et de 94 % lorsqu'on tient compte des produits supplémentaires.

26.6 Les renseignements présentés dans le tableau 26.3 ci-après portent sur les deux principales étapes de l'exécution du programme de publication du Recueil des Traités. Le tableau est présenté de manière à faire apparaître, de façon appropriée, la contribution qu'apporte à l'exécution de ce programme la Section des traités du Bureau des affaires juridiques en tant que service responsable de la préparation des manuscrits, tâche distincte des autres dont s'acquittent d'autres services du Secrétariat responsables de l'étape suivante de la publication des volumes du Recueil des Traités.

Tableau 26.3. Aperçu du programme de publication du Recueil des Traités des Nations Unies
 (Nombre de produits)

Programme d'activité	Prévu (1)	Exécutés (2)	Variations par rapport au programme		Produits supplémentaires ajoutés		Taux d'exécution				
			Remaniés (3)	Reportés (4)	A la demande d'un organe délibérant (6)	Sur l'ini- tiative du Secrétariat (7)	A	B	C	D	
											(8)
Manuscrits préparés	160	156	-	4	-	-	-	97	97	97	97
Volumes publiés	160	69	-	91	-	-	-	43	43	43	43

1...

26.7 Comme indiqué au paragraphe 30 du document A/43/326, un produit final ne peut être considéré comme exécuté que lorsqu'il a été remis à l'utilisateur final, ce qui, dans le cas des volumes du Recueil des Traités, signifie la publication des différents volumes. Comme on peut le voir au tableau 26.3, au cours de l'exercice biennal 1986-1987, la Section des traités du Bureau des affaires juridiques a préparé 156 des 160 manuscrits prévus, ce qui représenterait, si l'on ne considérait que cette phase du programme de publication, un taux d'exécution d'environ 97 %.

26.8 Le taux d'exécution des produits devant bénéficier de la priorité absolue a été de 90 % si l'on tient compte de deux produits supplémentaires ajoutés à la demande d'un organe délibérant après l'approbation du programme de travail biennal.

Chapitre 27. INFORMATION

Tableau 27.1. Analyse de l'exécution des programmes à l'échelon des produits en 1986-1987 par rapport à ce qui était prévu dans le budget-programme de l'exercice biennal 1986-1987 (A/40/6 et Add.1) ^{a/}

(Nombre de produits)

Programme d'activité	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	Variations par rapport au programme		Produits supplémentaires ajoutés		Pourcentages			
						Remaniés	Reportés	Éliminés	À la demande	Sur l'initiative d'un organe délibérant	Secrétariat	A	B
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)
Diffusion des informations	5 740	1 189	1 087	-	3 464	-	-	-	-	20	39	39	39
Information approfondie	5 113	3 919	223	16	955	79	25	76	81	81	81	81	81
Total	10 853	5 108	1 310	16	4 419	79	25	47	59	59	59	59	59

^{a/} Pour une explication détaillée des colonnes (1) à (7) et des colonnes (8) à (11), voir respectivement les paragraphes 15 et 16 du document A/43/326.

27.1 Au cours de l'exercice biennal, le pourcentage moyen des postes vacants d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur du Département de l'information, y compris les centres d'information, inscrits au budget ordinaire, a été d'environ 21 %. Le montant total des fonds extra-budgétaires (5,9 millions de dollars) dont il était fait état dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme (voir A/C.5/42/40/Add.27) différait du montant estimatif révisé (6,2 millions de dollars) mais est resté pratiquement inchangé par rapport au montant estimatif initial de 5,8 millions de dollars.

27.2 Sur les 10 853 produits indiqués comme ayant été prévus dans la colonne 1 du tableau 27.1 ci-dessus, 27 avaient été reportés de l'exercice biennal 1984-1985 (voir également A/43/326, tableau 3).

27.3 En ce qui concerne l'exécution des produits du Département, il convient de noter que sur ces 10 853 produits, 5 546, soit 51,1 %, concernent l'élément de programme 1.3 (Programmes d'informations radiophoniques) du sous-programme 1 (Diffusion des informations), dont 3 464 produits n'ont pas été exécutés. C'est là le principal facteur qui explique le taux global d'exécution du programme. Si l'on exclut les programmes d'informations radiophoniques, le taux global d'exécution du programme du Département aurait été de 82 % au lieu de 59 %.

27.4 Le tableau 27.2 subdivise l'élément de programme 1.3 en deux catégories, à savoir a) émissions en ondes courtes et b) autres programmes d'informations radiophoniques.

Tableau 27.2. Élément de programme 1.3 (Programmes d'informations radiophoniques)

(Etat récapitulatif de l'exécution des produits, en nombre de produits)

	<u>Produits prévus</u>	<u>Produits exécutés</u>		<u>Produits éliminés</u>
		Comme prévu	Après remaniement	
Emissions en ondes courtes	3 992	179	981	2 832
Autres programmes d'informations radiophoniques	<u>1 554</u>	<u>922</u>	-	<u>632</u>
Total	<u>5 546</u>	<u>1 101</u>	<u>981</u>	<u>3 464</u>

27.5 En ce qui concerne les produits prévus au titre des programmes d'informations radiophoniques, on se rappellera qu'en janvier 1986, l'organisme de radiodiffusion "Voice of America" avait fait passer le tarif de location unitaire de son émetteur de 30 dollars à 179 dollars, soit une augmentation de 500 % du tarif unitaire. En raison de l'augmentation de ce tarif, dont l'acceptation aurait entraîné des dépenses que le Département n'aurait pu financer, il a fallu suspendre presque

/...

toutes les émissions en ondes courtes à partir de New York. Ainsi, sur le total de 5 546 produits prévus au titre de cet élément de programme, 2 832 émissions en ondes courtes n'ont pu être réalisées. En outre, 632 autres programmes d'informations radiophoniques n'ont pas été produits en raison du taux élevé de vacance des postes d'administrateur affectés à leur exécution et d'autres mesures d'économie touchant l'Organisation. Ces faits ont été portés à l'attention du Comité de l'information à sa session de fond de 1986 (voir A/AC.198/110) et à l'Assemblée générale à sa quarante et unième session (voir A/41/562).

27.6 Le nombre de produits exécutés et remaniés au titre de l'élément de programme 1.3 a été de 2 082, soit 37,5 % des produits prévus. Il convient de noter également que les 981 programmes radiophoniques qui devaient être diffusés quotidiennement pendant les sessions de l'Assemblée générale ont été remaniés et transmis une fois par semaine par circuits radiophoniques et téléphoniques à des stations de radiodiffusion qui, à leur tour, les ont diffusés en ondes courtes dans leurs régions respectives.

Chapitre 28B. BUREAU DES SERVICES FINANCIERS

Tableau 28B.1. Grands indicateurs d'exécution des services fournis par le Bureau des services financiers au cours de l'exercice 1986-1987

Catégorie de services	Prévus	Exécutés
1. Services financiers relatifs aux opérations de maintien de la paix		
a) Etablissement de demandes de crédits	Non précisé	10
b) Etablissement :		
i) D'allocations de crédits	Non précisé	36
ii) D'approbations de tableaux d'effectifs	Non précisé	28
c) Rapports à des organes intergouvernementaux	Non précisé	11
2. Planification, budgétisation et contrôle des programmes :		
a) Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1988-1989	1	1
b) Examen des plans de dépenses extra-budgétaires	300	353
c) Examen :		
i) De propositions portant sur des fonds d'affectation spéciale	30	53
ii) D'accords avec des pays hôtes concernant des réunions	20	16
d) Etablissement d'allocations de crédits et d'approbations de tableau d'effectifs	3 200	2 708
e) Examen d'états de dépenses et d'avis d'affectation de crédits révisés	Non précisé	835
f) Rapports de l'exécution du budget-programme	2	2

/...

Tableau 28B.1 (suite)

Catégorie de services	Prévus	Exécutés
g) Etat d'incidences sur le budget-programme à l'intention de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social et de leurs organes subsidiaires	Environ 150	101
h) Additifs au plan à moyen terme	Non précisé	-
i) Révisions au plan à moyen terme	Non précisé	1
j) Rapport sur l'exécution du programme pour l'exercice biennal 1984-1985	1	1
3. Coordination des politiques :		
a) Enquêtes sur les conditions d'emploi	Non précisé	4
b) Publication de barèmes des traitements	400	451
c) Rapports à l'Assemblée générale sur les traitements, indemnités et autres prestations	Non précisé	7
d) Préparation d'instructions administratives et de circulaires du Secrétaire général	Non précisé	12
e) Traitement de demandes de remboursement pour décès, accident, ou maladie ainsi que pour perte d'effets personnels ou dommages causés à des effets personnels imputables au service	720	598
4. Activités de comptabilité et d'établissement des rapports financiers :		
a) Traitement de certaines décisions en matière de comptabilité	Non précisé	82 631
b) Rapports financiers à l'Assemblée générale pour l'exercice biennal	Non précisé	4
c) Nombre de fonctionnaires pour lesquels des états de paie ont été traités	Environ 10 000	10 392
d) Autres décisions de paiement	Non précisé	63 139

/...

Tableau 28B.1 (suite)

Catégorie de services	Prévus	Exécutés
5. Services de trésorerie et de placement :		
a) Services fonctionnels à fournir pour :		
i) Les sessions du Comité des contributions	2	2
ii) Les conférences d'annonce de contributions	6	7
b) Gestion de comptes bancaires :		
i) Au Siège	105	105
ii) Dans les bureaux hors Siège	445	382
c) Placements à court terme (nombre de décisions)	3 664	6 271
d) Réception et comptabilisation des paiements (nombre de reçus)	15 200	17 533
e) Décaissements (nombre de chèques)	Environ 160 000	209 695
f) Gestion des placements pour le compte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies :		
i) Fourniture de services fonctionnels pour ses réunions et établissement de documents sur la politique en matière de placements (nombre de sessions)	8	8
ii) Etablissement de rapports	Non précisé	13

/...

28B.1 Outre les services indiqués ci-dessus, le Bureau des services financiers, en particulier la Division du budget, a assuré la fourniture ou participé à la fourniture de services fonctionnels aux trois sessions de l'Assemblée générale (quarante et unième et quarante-deuxième sessions ordinaires, et reprise de la quarantième session), trois sessions du Comité du programme et de la coordination (vingt-sixième, vingt-septième et reprise de la vingt-septième) et quatre sessions ou séries de réunions du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

28B.2 En 1986, le Bureau a fourni un appui au Groupe d'experts intergouvernementaux de haut niveau chargé d'examiner l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies. En 1987, il a également été activement associé aux activités entreprises au titre de l'application de la recommandation 15 du Groupe sur la réduction des effectifs. Il convient également de souligner que la mise en oeuvre des réformes adoptées par l'Assemblée générale dans sa résolution 41/213 a mis plus lourdement à contribution les ressources du Bureau, en particulier en ce qui concerne ses fonctions de planification, de budgétisation et de suivi des programmes.

28B.3 Au cours de l'exercice biennal, le pourcentage moyen des postes d'administrateur vacants inscrits au budget ordinaire a été d'environ 10 %. Au cours de la dernière année de l'exercice (1987), il a atteint 14 %.

28B.4 En 1987, les fonctions de planification, d'évaluation et de suivi des programmes, précédemment assurées par le Bureau de la planification et de la coordination des programmes du Département des affaires économiques et sociales internationales, ont été fusionnées avec les fonctions de budgétisation, de comptabilisation et autres fonctions financières du Bureau des services financiers. A la suite de cette fusion, le Bureau des services financiers a été rebaptisé Bureau de la planification des programmes, du budget et des finances.

Chapitre 28C. SERVICES DE GESTION DU PERSONNEL (y compris la formation du personnel à New York)

Tableau 28C.1. Grands indicateurs d'exécution des services fournis par le Bureau des services du personnel en 1986-1987

Catégorie de services	Prévus	Exécutés
1. <u>Coordination de la politique du personnel</u>		
a) Soumission de rapports à l'Assemblée générale, à la Commission de la fonction publique internationale et à d'autres organes	Non précisé	29
b) Classement (nombre de postes classés) :		
i) Administrateurs	3 125	550
ii) Agents des services généraux	1 000	1 954
iii) Agents du Service mobile	Non prévu	300
c) Examens et recours		
i) Examen des décisions administratives litigieuses (nombre de cas)	250	295
ii) Nombre de recours devant la Commission paritaire de recours qui ont été réglés (sauf pour les affaires relatives au PNUD, à l'UNICEF et au HCR)	40	51
2. <u>Recrutement</u>		
Nombre de postes pourvus ou de nominations effectuées :		
a) Administrateurs :		
i) Nombre d'administrateurs recrutés (série 100)	600	316
ii) Nombre d'administrateurs recrutés et nommés pour des périodes de courte durée (série 300)	1 200	1 296

/...

Tableau 28C.1 (suite)

Catégorie de services	Prévus	Exécutés
iii) Nombre d'administrateurs recrutés par concours	120	110
b) Agents des services généraux et autres catégories de fonctionnaires (y compris le personnel recruté pour des périodes de courte durée)	1 810	905
c) Contrats de louage de services	1 200	1 588
3. <u>Gestion du personnel</u>		
Nombre de fonctionnaires gérés (y compris les fonctionnaires nommés pour des périodes de courte durée) directement ou indirectement par le biais de diverses délégations de pouvoir aux bureaux extérieurs	Non précisé	13 700
4. <u>Services médicaux</u>		
a) Activités cliniques :		
i) Nombre d'examens médicaux	4 400	4 481
ii) Nombre de consultations médicales (y compris vaccinations)	100 000	73 078
b) Activités médico-administratives :		
i) Classement des dossiers établis par les médecins de l'Organisation des Nations Unies	Non prévu	10 922
ii) Nombre de certificats médicaux	91 700	43 871
5. <u>Services de formation et d'examens</u>		
a) Formation linguistique :		
i) Nombre de cours	Non précisé	223
ii) Nombre de participants	3 200	2 410

Tableau 28C.1 (suite)

Catégorie de services	Prévus	Exécutés
b) Formation professionnelle :		
i) Nombre de séminaires/cours	Non précisé	147
ii) Nombre de participants	3 000	2 019
c) Concours :		
i) Nombre de concours de recrutement organisés au niveau national	Non précisé	10
ii) Concours pour le passage de la catégorie des services généraux à celle des administrateurs :		
Nombre de fonctionnaires qui ont subi les épreuves du concours	Non précisé	996
Nombre de fonctionnaires ayant subi les épreuves avec succès	Non précisé	42

28C.1.1 Au cours de l'exercice biennal 1986-1987, le pourcentage moyen de postes d'administrateur vacants dans le Service de gestion du personnel, inscrits au budget ordinaire, a été d'environ 6 %.

Coordination de la politique du personnel

28C.1.2 Au cours de l'exercice biennal, à la suite de l'introduction d'une structure à sept classes pour la catégorie des services généraux et des autres catégories à New York, la priorité en matière de classement de postes a été accordée à cette catégorie à New York, ainsi qu'aux postes d'agents des services généraux au secrétariat de la Commission économique pour l'Afrique (Addis-Abeba), ce qui explique les chiffres figurant dans le tableau 28C.1 ci-dessus. En outre, le classement des postes d'agents du Service mobile, qui n'avait pas été prévu, a été effectué au cours de l'exercice biennal.

Recrutement

28C.1.3 Au cours de la période considérée, le nombre de fonctionnaires recrutés en vertu de la série 100 a considérablement diminué par suite de la suspension du recrutement. Néanmoins, les effectifs indispensables ont continué d'être recrutés en vertu du règlement du personnel de la série 300 (nominations pour des périodes de courte durée) pour assurer le service des réunions approuvées d'organes intergouvernementaux, y compris les quarante et unième et quarante-deuxième sessions de l'Assemblée générale. Le service de ces réunions indispensables devant être assuré, et compte tenu de la suspension du recrutement de fonctionnaires relevant de la série 100, le nombre de fonctionnaires recrutés pour des périodes de courte durée a été légèrement supérieur au nombre prévu. Outre les services de recrutement exécutés comme indiqué dans le tableau, le bureau a organisé et coordonné un programme de stages spéciaux dans le cadre duquel 477 stagiaires ont été placés dans des départements et bureaux du siège contre 400 prévus.

Gestion du personnel

28C.1.4 Le bureau a effectué un certain nombre d'activités qui ne sont pas reprises dans le tableau, notamment dans les domaines suivants : a) interprétation, administration et application du statut et du règlement du personnel; b) fourniture de services d'appui au Comité de coordination entre l'Administration et le personnel et au Comité consultatif mixte; c) conseils au personnel et activités de bien-être du personnel; d) tenue à jour des dossiers concernant le personnel. La diminution du nombre de fonctionnaires gérés, qui pendant l'exercice 1986-1987 s'est établi en moyenne à 13 700 contre une moyenne de 16 000 pour 1984-1985 (voir A/41/318/Add.1), n'est que la conséquence logique de la suspension du recrutement.

Services de formation et d'examens

28C.1.5 Au cours de l'exercice biennal, six séries de cours trimestriels ont été organisées dans le cadre du programme de formation linguistique et les indicateurs d'exécution figurant dans le tableau représentent donc le nombre moyen de cours et de participants. La suspension du recrutement a également influé sur les activités entreprises au titre de ces services et entraîné une diminution du nombre de participants aux programmes de formation linguistique et professionnelle, notamment

parce que les bureaux où le taux de vacances de poste était élevé ont éprouvé davantage de difficultés à libérer des fonctionnaires à cette fin. Alors que le nombre de concours de recrutement organisés au niveau national en 1986-1987 est tombé à 10 (il y en avait eu 26 au cours de l'exercice précédent), les indicateurs correspondant au concours pour le passage de la catégorie des services généraux à celle des administrateurs se sont sensiblement accrus en 1986-1987 par rapport à 1984-1985, aussi bien en ce qui concerne le nombre de fonctionnaires qui ont subi les épreuves du concours (qui est passé de 595 à 996) que pour le nombre de fonctionnaires ayant subi ces épreuves avec succès (qui est passé de 20 à 42).

Chapitre 28D. BUREAU DES SERVICES GENERAUX (NEW YORK)

Tableau 28D.1. Grands indicateurs d'exécution des services fournis
 par le Bureau des services généraux en 1986-1987

Catégorie de services	Prévus	Exécutés
1. Sécurité et sûreté		
1.1. Services de sécurité :		
a) Nombre de réunions pour lesquelles des services de sécurité sont assurés	8 000	4 920
b) Nombre de réceptions et manifestations spéciales pour lesquelles des services de sécurité sont assurés	400	396
c) Services spéciaux (escortes et protection personnelle de personnalités)	800	759
d) Enquêtes	1 400	1 443
1.2. Services de sûreté :		
a) Inspections et enquêtes	Non précisé	1 339
b) Interventions dans des situations d'urgence	Jusqu'à 1 200	902
2. Services commerciaux :		
2.1. Achats et transports :		
a) Nombre de contrats négociés	350	240
b) Nombre de commandes traitées	Environ 15 000	8 658
c) Nombre d'autorisations de voyages délivrées	Environ 44 000	32 753
d) Nombre d'expéditions à destination et en provenance du Siège	9 500	8 512

Tableau 28D.1 (suite)

Catégorie de services	Prévus	Exécutés
3. Services techniques d'appui :		
3.1. Exploitation et entretien des bâtiments :		
a) Travaux commandés	32 700	22 425
b) Projets de transformation et d'amélioration des locaux	8	6
c) Grands projets d'entretien des locaux	22	10
d) Projets d'installations électriques	320	102
e) Services de renseignements et de réception :		
i) Séances du soir	Non précisé	523
ii) Réunions du Conseil de sécurité	Non précisé	156
3.2. Communications :		
a) Nombre de messages (arrivée et départ)	1 586 000	1 493 632
b) Services techniques fournis pour des réunions	9 600	7 908
c) Enregistrements produits	618 800	322 801
d) Nombre de sacs (arrivée et départ) acheminés pour la valise diplomatique	175 000	109 762
e) Nombre de pièces de courrier (arrivée) triées	11 000 000	8 621 347
f) Nombre de pièces de courrier postal expédiées	3 400 000	3 019 781

/...

Tableau 28D.1 (suite)

Catégorie de services	Prévus	Exécutés
3.3. Gestion des dossiers :		
a) Nombre de programmes de gestion des dossiers mis au point	20	18
b) Services de gestion des archives et des dossiers (mesurés en pieds linéaires) :		
i) Additions	7 000	5 035
ii) Eliminations	4 000	5 741

28D.1 Au cours de l'exercice biennal, le pourcentage de postes d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur vacants du Bureau des services généraux, inscrits au budget ordinaire, a été de 14 %, et le pourcentage correspondant pour les agents des services généraux et des catégories apparentées de près de 6 %.

28D.2 Le tableau 28D.1 ci-dessus fait apparaître, en ce qui concerne les catégories de services pertinentes et les grands indicateurs d'exécution retenus, l'état de l'application des mesures d'économie prises par le Secrétaire général par suite de la crise financière. L'objectif général de ces mesures, dont il a été rendu compte de façon détaillée à plusieurs reprises au cours de l'exercice biennal, était de réaliser des économies en reformulant les objectifs et/ou en procédant à des ajustements du volume des services qui relèvent de la responsabilité du Bureau des services généraux. Dans la mesure où ces reformulations ou ajustements intéressaient les services assurés au titre du calendrier des conférences, les ajustements apportés à ce calendrier ont également été pris en considération. On trouvera dans le rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget-programme pour l'exercice biennal 1986-1987 (A/C.5/42/40/Add.28) le détail des résultats financiers de ces mesures d'économie.

28D.3 On trouvera ci-après des renseignements plus précis en ce qui concerne les ajustements qui ont influé sur l'exécution de certains services par rapport à ce qui était prévu dans le programme :

a) Achats et transports. La diminution du nombre de commandes traitées et d'autorisations de voyage délivrées résulte essentiellement de mesures d'économie, notamment la modération dont ont fait preuve les bureaux demandeurs, et d'une diminution du nombre de voyages autorisés, conformément aux directives du Secrétaire général en la matière. Dans le domaine des achats, des mesures supplémentaires ont porté sur le regroupement des demandes de fournitures grâce à des achats en vrac, des commandes globales, des contrats fonctionnels, des achats directs et des lettres d'attribution. La diminution du nombre d'expéditions de marchandises appartenant à l'organisation, à destination et en provenance du siège, est directement liée aux mesures susmentionnées, tandis que les expéditions de marchandises appartenant aux fonctionnaires ont diminué par suite du gel de recrutement;

b) Exploitation et entretien des bâtiments. Le Bureau des services généraux est directement responsable de tous les projets de transformation et d'amélioration ainsi que des gros travaux d'entretien, y compris les travaux d'entretien courant au Siège. Les indicateurs d'exécution indiqués dans le tableau 28D.1 sous cette rubrique rendent compte des services d'études architecturales et techniques fournis par le Bureau au titre de ces projets (voir également A/40/6, par. 28D.25). Dans ce domaine d'activité, la priorité est accordée aux bâtiments et à l'entretien préventif en vue d'éviter toute détérioration des biens de l'Organisation. D'autres grands indicateurs d'exécution figurent dans le tableau 28D.1 en ce qui concerne les services de renseignements et de réception afin de pouvoir identifier le nombre de séances du soir d'organes intergouvernementaux se réunissant au Siège et, séparément, le nombre de réunions du Conseil de sécurité, pour lesquelles les services à assurer diffèrent;

/...

c) Communications. La réduction du volume d'activités dans ce domaine résulte dans l'ensemble des mesures prises en vue de simplifier et de rationaliser davantage les opérations. Parmi les dispositions prises il convient de noter, selon le cas, le recours accru aux services postaux nationaux pour l'acheminement de documents non prioritaires, le recours accru aux boîtes postales du Service postal des Etats-Unis, qui trie ainsi directement le courrier adressé aux fonctionnaires des secrétariats des commissions régionales, du PNUD, des bureaux du FISE au siège et hors siège, des services extérieurs et autres grands bureaux et organismes. La diminution du nombre de services techniques assurés pour des réunions et des enregistrements effectués résulte des ajustements portés au calendrier des conférences.

Chapitre 29B.1. SERVICES DE CONFERENCE (NEW YORK)

Tableau 29B.1.1. Grands indicateurs d'exécution des services fournis par le Département des services de conférence (New York) en 1986-1987

Catégorie de services	Prévus	Exécutés
1. <u>Edition et documents officiels</u>		
a) Edition (en milliers de mots) :		
i) Préédition	18 000	13 230
ii) Edition des documents officiels	160 000	134 250
b) Contrôle des documents : planification et coordination de la production des documents (nombre de demandes)	Non précisé	90 405
c) Sténodactylographie (en milliers de mots) :		
i) Dactylographie (par les soins du Secrétariat) :		
Anglais	60 000	41 205
Arabe	60 000	46 830
Chinois	40 000	41 225
Espagnol	85 000	55 805
Français	80 000	60 443
Russe	72 000	47 175
Total [1 c) i.)]	397 000	292 683
ii) Dactylographie (travaux contractuels)	40 000	27 155
2. <u>Interprétation et service des séances</u>		
a) Interprétation :		
i) Nombre de séances avec services d'interprétation	7 600	5 660
ii) Nombre de périodes de travail d'interprète	65 500	59 906

/...

Tableau 29B.1.1. (suite)

Catégorie de services	Prévus	Exécutés
b) Rédaction de comptes rendus sténographiques de séance : nombre de séances avec compte rendu sténographique	900	629
3. Traduction		
a) Traduction de documents et de publications des Nations Unies (en milliers de mots)		
i) Travaux effectués par les services de traduction :		
Anglais	9 900	8 675
Arabe	37 400	26 530
Chinois	37 400	27 660
Espagnol	37 400	28 730
Français	39 600	31 200
Russe	37 950	27 010
Total [3 a) i)]	199 650	149 805
ii) Travaux contractuels	37 500	31 125
b) Etablissement de comptes rendus analytiques de séance (nombre de réunions)	Non précisé	957
4. Services de publication		
a) Service d'impression : fourniture de service d'appui aux travaux d'imprimerie à exécuter en dehors du Secrétariat (nombre de travaux)	Non précisé	4 039
b) Reproduction par les ateliers du Secrétariat (en milliers de pages tirées)	1 500 000	1 453 890
c) Distribution (en milliers de documents)	120 000	75 756

29B.1.1 Durant l'exercice biennal, le pourcentage moyen des postes d'administrateur inscrits au budget ordinaire vacants dans le Département a été de l'ordre de 8 %.

29B.1.2 Outre les services mentionnés ci-dessus, un certain nombre d'activités d'appui ont été exécutées, lesquelles ont permis de fournir les services intermédiaires ci-après, à savoir ceux qui contribuent à l'exécution des services indiqués dans le tableau 29B.1.1 ci-dessus : a) fourniture de services de référence aux traducteurs, aux interprètes et aux éditeurs; b) préparation de la copie des textes à imprimer ainsi que lecture et correction des épreuves, soit 203 855 pages et 146 830 pages respectivement.

29B.1.3 Le Département des services de conférence a également fourni des services d'appui technique et de secrétariat au Comité des conférences, y compris la préparation des projets annuels de calendrier des conférences et réunions soumis à l'examen du Comité et des rapports présentés à l'Assemblée générale.

29B.1.4 On trouvera dans le tableau ci-dessous un comparaison entre certains indicateurs d'exécution des services fournis pour les exercices biennaux 1984-1985 et 1986-1987 ainsi que le pourcentage de diminution entre ces deux exercices :

<u>Catégorie de services</u>	<u>1984-1985</u>	<u>1986-1987</u>	<u>Diminution (pourcentage)</u>
(Mêmes unités qu'au tableau 29B.1.1)			
Préédition	16 715	13 230	21
Edition de documents officiels	172 375	134 250	22
Demandes de services de contrôle des documents	99 548	90 405	9
Dactylographie (par les soins du Secrétariat)	363 040	292 683	19
Dactylographie (travaux contractuels)	30 830	27 155	12
Séances avec services d'interprétation	6 594	5 660	14
Périodes de travail d'interprètes	67 817	59 906	12
Séances avec compte rendu sténographique	1 206	629	48
Traduction (travaux effectués par les services de traduction)	152 490	149 805	2
Traduction (travaux contractuels)	33 720	31 125	8
Réunions pour lesquelles des comptes rendus analytiques ont été établis	1 165	957	18
Reproduction par les ateliers du Secrétariat	1 501 000	1 453 890	3
Distribution de documents	100 350	75 576	25

/...

29B.1.5 Pour ce qui est des services de conférence fournis au cours de l'exercice biennal, il convient de mentionner les nouvelles mesures de contrôle et de limitation de la documentation, et notamment la réduction des comptes rendus écrits de réunions d'organes de l'ONU, mesures qui ont été prises conformément à la résolution 41/117 D de l'Assemblée générale, ainsi que l'élargissement et la modernisation du programme d'innovations techniques, y compris le recours à l'informatique et aux techniques de traitement de textes au Département des services de conférence.

29B.1.6 La poursuite de l'exécution du programme d'innovations techniques mis à jour pendant l'exercice biennal 1986-1987 a permis les principales réalisations suivantes :

- a) Des machines de traitement de textes ont été installées dans les Groupes arabe et russe de la Section des sténographes-rédacteurs de séance, le Groupe du service des séances de la Division de l'interprétation et des séances, la Section du contrôle des documents et la Section allemande de traduction;
- b) Plus de 80 fonctionnaires ont été formés aux techniques de traitement de textes;
- c) Le premier projet pilote de traitement de textes chinois a été amorcé;
- d) L'opération de programmation du système de gestion des stocks en distribution a été achevée et la formation du personnel entamée;
- e) Les échanges de documents et de correspondance avec Vienne et Genève par télécommunication sont devenus un élément essentiel des opérations courantes du Département;
- f) Du nouveau matériel a été installé à la Section de documentation de référence et de terminologie en vue de la constitution d'une base de données terminologiques sur l'ordinateur central et de la publication de bulletins terminologiques;
- g) L'analyse organique du système informatisé de contrôle des documents a été achevée et la procédure d'habilitation finale des unités des usagers amorcée;
- h) Plusieurs techniques de micro-informatique ont été mises en application à la Section de l'impression de la Division des publications et au Groupe de la traduction contractuelle de la Division de traduction.

Chapitre 29B.2. BIBLIOTHEQUE DAG HAMMARSKJOLD

Tableau 29B.2.1. Grands indicateurs d'exécution des services
 fournis par la Bibliothèque (New York)
 en 1986-1987

Catégorie de services	Prévus	Exécutés
1. <u>Collecte et organisation de l'information</u> (nombre d'ouvrages traités)		
a) Choix, acquisition et conservation des documents (ouvrages classés ou mis en rayonnage)	Non précisé	806 886
b) Catalogage, indexage et traitement de l'information		
Titre catalogués	Non précisé	5 875
Documents indexés	Non précisé	59 942
2. <u>Services de bibliothèque et d'information</u>		
a) Fourniture de renseignements aux usagers :		
Nombre de réponses à des demandes de référence	Non précisé	132 546
Nombre de documents prêtés ou loués	Non précisé	269 651
b) Publications et bibliographies :		
Nombre de catalogues publiés		62
Autres publications		15

/...

29B.2.1 En 1986-1987, la Bibliothèque Dag Hammarskjöld a continué de fournir des services d'information à l'appui de programmes du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organes de l'Organisation ayant leur siège à New York. Elle a également fourni des services de bibliothèque aux missions permanentes, aux délégations et, dans toute la mesure du possible, aux institutions spécialisées, aux représentants accrédités des organes d'information, aux organisations gouvernementales internationales, aux organisations non gouvernementales affiliées, aux établissements d'enseignement et à des chercheurs.

29B.2.2 Outre les services mentionnés plus haut, les activités exécutées par la Bibliothèque Dag Hammarskjöld ont porté sur la publication de sorties d'imprimante, le traitement d'articles de journaux, et de dossiers constituant une base de données, la mise sur microfiches de catalogues d'intérêt général et l'organisation de séminaires d'orientation pour les usagers de la Bibliothèque.

29B.2.3 Si l'on compare les indicateurs d'exécution aux services fournis à ceux de l'exercice biennal précédent, on note une baisse de 20 % pour le choix et l'acquisition de documents, d'environ 30 % pour le catalogage des titres, de 11 % pour l'indexage des documents et de 18 % pour les demandes de référence. Ce ralentissement de l'activité est imputable à l'application de mesures d'économie et à l'augmentation du pourcentage de postes vacants qui en est résultée. Pour l'exercice biennal 1986-1987, le pourcentage moyen de postes vacants d'administrateur inscrit au budget ordinaire a en effet été de 16 %.

Chapitre 29B.3. SERVICES DE CONFERENCE (GENEVE)

Tableau 29B.3.1. Grands indicateurs d'exécution des services fournis par Division des services de conférence (Genève) en 1986-1987.

Catégorie de services	Prévus	Exécutés
1. <u>Services de conférence</u>		
a) Contrôle des documents (nombre de documents enregistrés)	76 000	58 996
2. <u>Services d'interprétation</u> (nombre de périodes de travail d'interprète)	73 000	55 909
3. <u>Services linguistiques</u> (tous les chiffres sont exprimés en milliers de mots)		
a) Traduction/révision :		
Anglais	10 600	7 768
Arabe	14 400	11 440
Chinois	11 800	8 833
Espagnol	19 900	14 327
Français	31 100	22 940
Russe	25 200	19 420
Total [3 a)]	113 000	84 728
b) Edition	33 000	19 663
c) Dactylographie		
Anglais	62 200	47 111
Arabe	23 200	24 187
Chinois	38 400	30 761
Espagnol	52 000	42 385
Français	88 000	78 633
Russe	70 200	56 685
Total [3 c)]	334 000	279 762

/...

Tableau 29B.3.1 (suite)

Catégorie de services	Prévus	Exécutés
<hr/>		
4. <u>Service des publications</u>		
a) Impression : préparation des services d'appui (nombre de pages imprimées traitées)	Non précisé	20 663
b) Reproduction dans les ateliers du Secrétariat (en milliers de pages tirées)	551 900	517 210
c) Distribution (en milliers de document)	48 000	45 477

/...

29B.3.1 Pour l'exercice biennal 1986-1987, le pourcentage moyen de postes d'administrateur inscrits au budget ordinaire vacants dans la Division a été de l'ordre de 7 %.

29B.3.2 La Division des services de conférence (Genève) est chargée de la planification et des services de conférence de 12 236 réunions, dont 11 810 ont eu lieu à Genève et 426 ailleurs au cours de l'exercice biennal. La Division a également assuré le rassemblement des données, la préparation pour l'impression et la publication du Bulletin, qui donne le programme journalier des réunions.

29B.3.3 On trouvera dans le tableau ci-après une comparaison entre certains indicateurs de l'exécution des services fournis pour l'exercice 1986-1987 et pour celui de 1984-1985, ainsi que le pourcentage de diminution entre ces deux exercices :

<u>Catégorie de services</u>	<u>1984-1985</u>	<u>1986-1987</u>	<u>Diminution (pourcentage)</u>
(Même unités qu'au tableau 29B.3.1)			
Demandes de services de contrôle des documents	75 157	58 996	21
Périodes de travail d'interprète	68 350	55 909	18
Services de traduction/révision	112 190	84 728	24
Services d'édition	30 682	19 663	36
Dactylographie (par les soins du Secrétariat)	336 796	279 762	17
Reproduction (par les ateliers du Secrétariat)	591 694	517 210	13
Distribution de publications et de documents	46 346	45 477	2
Réunions pour lesquelles la Division a fourni des services de conférence	13 933	12 236	12

/...

Chapitre 29B.4. BIBLIOTHEQUE (GENEVE)

Tableau 29B.4.1. Grands indicateurs de l'exécution des services
fournis par la Bibliothèque de Genève en
1986-1987

Catégorie de services	Prévus	Exécutés
1. <u>Adjonctions à la collection</u> (ouvrages traités)		
a) Publications des organismes des Nations Unies	Non précisé	240 000
b) Autres sources (ouvrages et monographies)	Non précisé	17 137
c) Nouvelles revues	Non précisé	161
2. <u>Services fournis aux usagers</u>		
a) Nombre de réponses à des demandes de référence	Non précisé	39 629
b) Prêts	Non précisé	50 251
c) Prêts interbibliothèques	Non précisé	4 252

29B.4.1 En 1986-1987, la Bibliothèque de Genève a continué de fournir des services d'information à l'appui des programmes de l'Office des Nations Unies à Genève, de la CEE, de la CNUCED et d'autres organismes ayant leur siège à Genève. Elle a également fourni des services de bibliothèque aux missions permanentes, aux délégations, à d'autres groupes officiels et, dans toute la mesure du possible, aux institutions spécialisées, aux représentants accrédités des organes d'information, aux organisations gouvernementales internationales et aux organisations non gouvernementales affiliées.

29B.4.2 Outre les services décrits ci-dessus, les activités exécutées par la Bibliothèque de Genève ont permis la publication de 63 séries bibliographiques hebdomadaires (listes par numéros d'ordre et par sujets) et de 24 séries de bibliographies mensuelles. Un programme spécial de restauration des collections comprenant le séchage, la désacidification et la réparation de 314 082 feuilles a été exécuté.

29B.4.3 Si l'on compare les indicateurs d'exécution des services fournis pour 1986-1987 à ceux de l'exercice biennal précédent, on note une réduction générale du volume des services de bibliothèque fournis, imputable à l'adoption de mesures d'économie et à l'augmentation du pourcentage de postes vacants qui en est résulté. En effet, le pourcentage moyen de postes d'administrateur inscrits au budget ordinaire vacants à la Bibliothèque pour l'exercice biennal était de 26 %. En outre, pour le choix et l'acquisition de documents, on note une baisse d'environ 30 % des adjonctions de publications des organismes des Nations Unies, qui sont tombées à presque un tiers pour les livres, monographies et nouvelles revues. Les services fournis aux usagers étaient également en baisse, les demandes de référence ayant notamment diminué d'un tiers.

29B.4.4 Malgré les contraintes d'ordre financier, un effort considérable a été fait pour moderniser la Bibliothèque. L'introduction de méthodes électroniques dans le cadre de l'utilisation de la base de données SIBONU et de la micro-informatique représente un progrès important pour l'avenir et l'évolution de la Bibliothèque.
